



Séminaire du réseau Natura 2000 Pays de la Loire

8 novembre 2022
Angers

Introduction de la journée

Estelle Sandre-Chardonnal

Directrice adjointe de la DREAL Pays de la Loire

Roland Marion

Conseiller de la région Pays de la Loire délégué à la transition écologique et énergétique

Déroulé de la journée

Matin

10h00 : Introduction de la journée

10h30 : Point sur le transfert de gestion des sites exclusivement terrestres

11h30 : État des lieux du réseau transféré

12h00 : La parole aux structures gestionnaires et aux partenaires du réseau

12h45 : Clôture de la matinée, suivie du cocktail déjeunatoire

Après-midi

14h30 : Actualité des fonds européens

15h00 : Nouvelle programmation de la PAC

15h30 : Actualités Natura 2000

16h00 : Clôture de la journée

Point sur le transfert de gestion des sites exclusivement terrestres

Baptiste Maury, MTECT
Cyril Bellouard, Conseil régional des Pays de la Loire
Jérémy Vincent, DREAL division biodiversité

Décentralisation de la gestion Natura 2000

Contexte

1/ FEADER : Décentralisation d'une partie des fonds européens, organisée par voie d'ordonnance issue de la loi DADDUE du 3/12/20 (article 33)

Nouvelle répartition de l'autorité de gestion sur le FEADER pour la prochaine période de programmation 2023-2027 : Etat pour les aides surfaciques, Régions pour les aides non surfaciques

2/ LOI n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

Article 61 : Transfert des missions de gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres

Transfert par compensation financière de fractions d'ETP remplissant ses missions au 31/12/2021

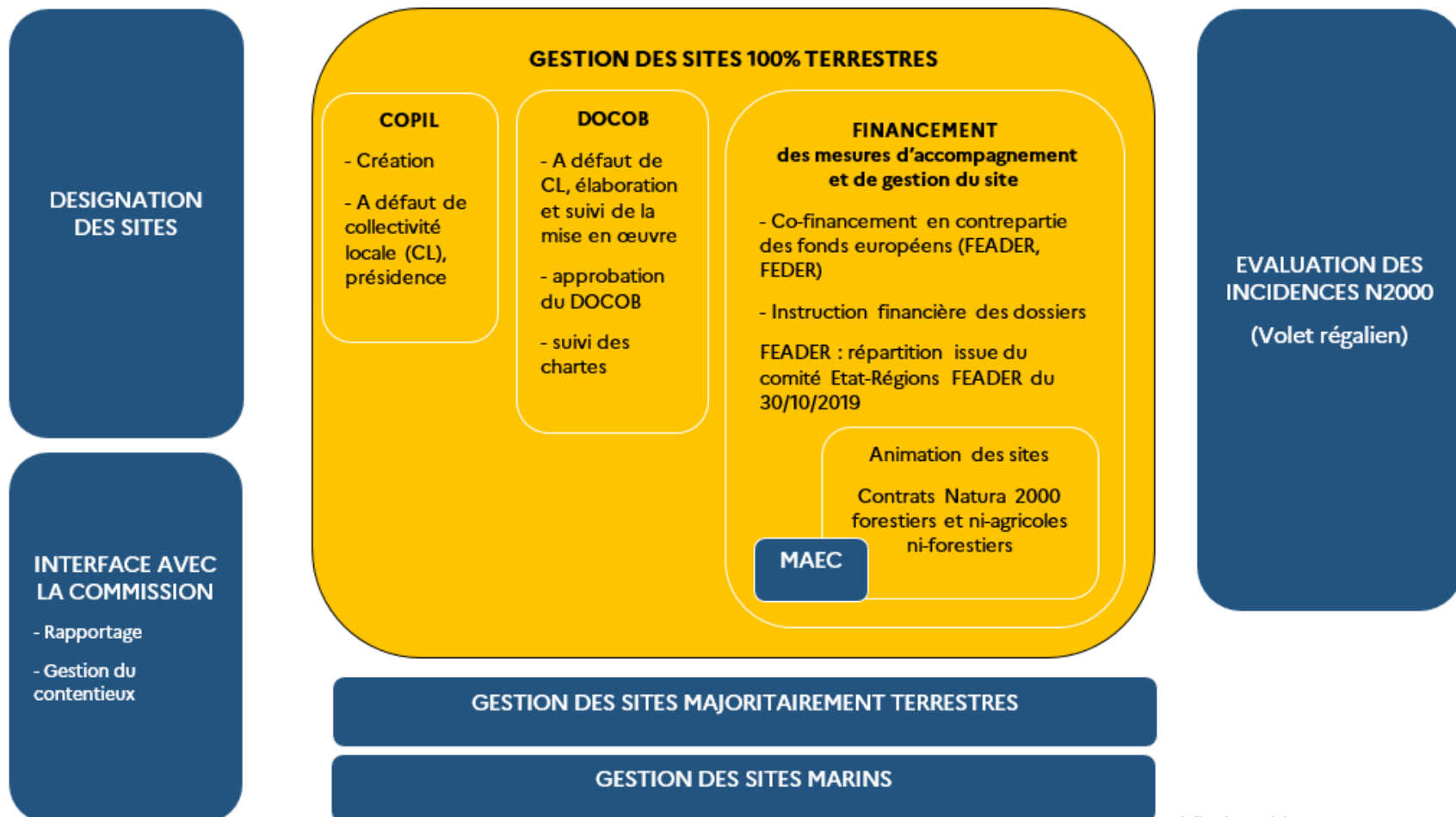
Transfert des crédits issus du programme 113 par calcul du droit à compensation des charges de fonctionnement sur la moyenne des dépenses sur une période de 3 ans

Ajout de la CMP : « Lorsque le projet de périmètre ou de périmètre modifié de la zone recouvre tout ou partie de celui d'un espace naturel sensible, l'avis du conseil départemental concerné est ajouté à la liste des consultations prévues aux mêmes premier et deuxième alinéas du présent III. »

Missions relatives à la politique Natura 2000
Décentralisation de la gestion des sites 100% terrestres aux régions

Missions conservées par l'Etat

Décentralisation aux Régions



Équipe projet MTECT

Groupe projet *Ressources humaines*

DGALN/DRH/DREAL/DDT(M)

Définition du volume d'agents concernés

Dialogue social et accompagnement du transfert

Question des missions restant en DREAL et des compétences afférentes

Groupe projet *Métier*

DEB/DREAL/DDT(M)

Calcul des montants en crédits d'intervention sur le BOP113 à décentraliser

Élaboration du décret d'application et de mise à jour des arrêtés ministériels afférents

Décret d'application des dispositions de la loi,

Mise à jour de l'arrêté ministériel qui fixe la liste des actions contractuelles finançables,

Arrêté ministériel nouveau venant encadrer la remontée de données pour assurer le rapportage.

Sujet données

Partage des responsabilités (notamment l'élaboration du dispositif d'action récursoire en cas de manquement des Régions)

Gouvernance Etat-Région sur Natura 2000

Équipe projet MTECT / Régions

Groupe de travail MTECT/Régions de France/13 Régions

= une réunion mensuelle

= 7 groupes de travail depuis mars 2022

= des groupes restreints sur certains sujets

Groupe restreint Décret

Groupe restreint Données

Groupe restreint Transition

budgétaire / marchés publics

Groupe restreint Gouvernance

Point d'étape

- **Les chantiers en cours de finalisation :**

La liste des sites 100 % terrestres

Le **décret d'application** de l'article 61 de la loi 3DS a bénéficié d'un avis favorable du Conseil national de l'évaluation des normes le 8 septembre dernier.

Les crédits à transférer pour exercer la mission.

- **Les chantiers à approfondir dans les prochaines semaines :**

Priorité 1

Transmission des dossiers (Région récupère la compétence et le pouvoir adjudicateur)

Sujet Marchés publics (GT restreint mi-novembre)

Priorité 2

Gouvernance (qui échange avec qui, à quel niveau, comment ?) en lien avec le partage de responsabilités.

Note état initial du réseau en cours de rédaction pour faire la photographie au moment du transfert

Données (SIN2, FSD et Rapportage) : qui remplit quoi ?

- **Enquête réalisée : liste consolidée des sites Natura 2000 exclusivement terrestres après échanges sur limite terre-mer (mars 2022)**

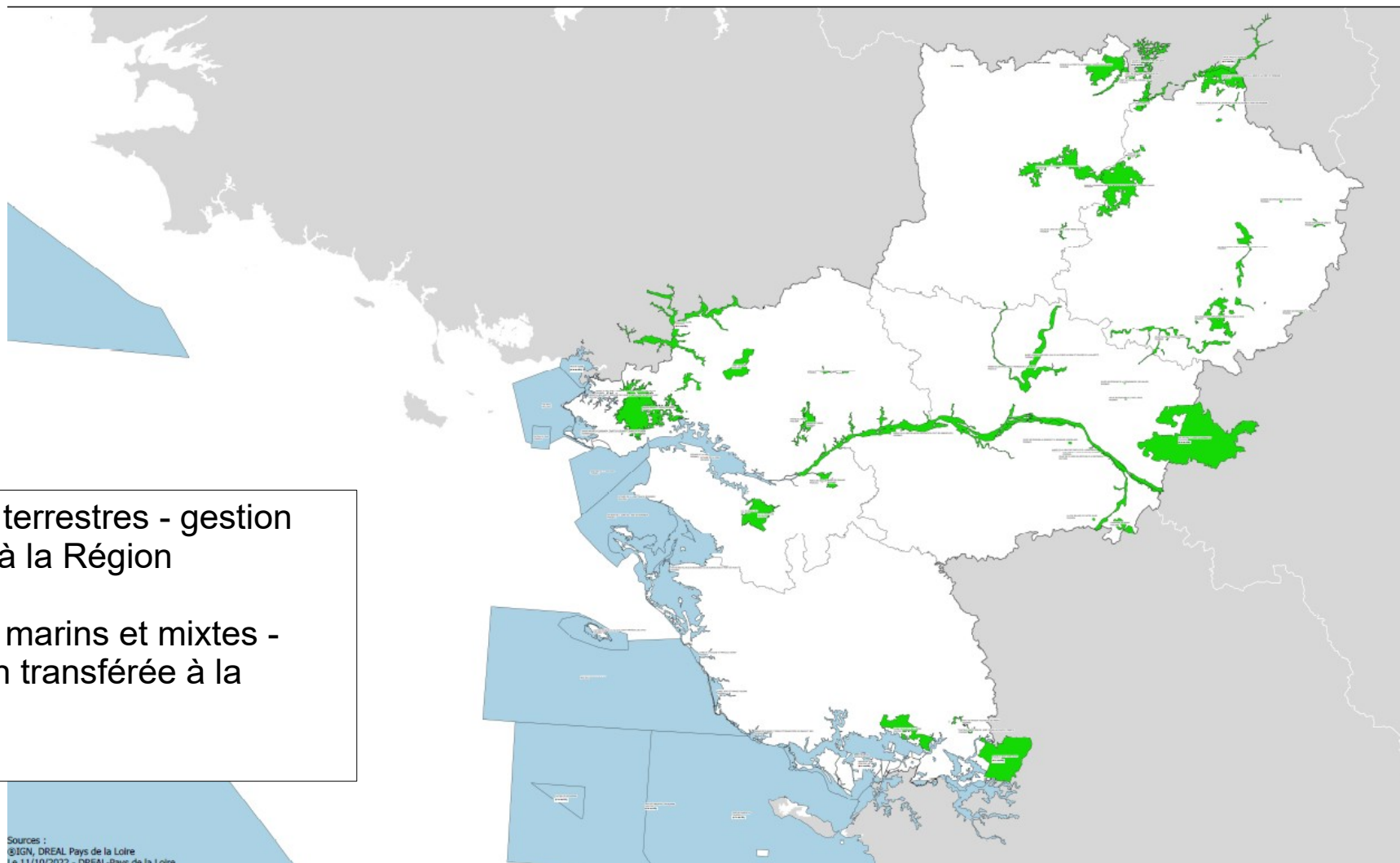
=> Divergence dans l'estimation du nombre de sites Natura 2000 ayant une composante marine selon le référentiel utilisé (BD Topo ou Histolitt). Nouveau référentiel SHOM et IGN dit « LimTM » mis à disposition en décembre 2021.

=> Expertise des sites pour lesquels aucune surface marine n'apparaît dans la base FSD alors qu'une surface apparaît avec le référentiel LimTM (132 sites dont 3 sites PDL)

Résultats : sites Natura 2000 concernés en Pays de la Loire (et donc transférés)

- 41 sites exclusivement terrestres pour 186 170 ha ;

- les 14 sites mixtes et les 6 sites marins restent sous gouvernance État.



- **Organisation mise en place en Pays de la Loire : gouvernance**

- Mise en place d'une équipe projet (DREAL, CR, DDT(M)) pour structurer l'organisation, préparer les décisions (techniques/politiques) et la communication
=> 1ère réunion en mai puis une fois par mois.
- Visites DREAL/Région en DDT-M pour prise en main des dossiers – jusqu'à octobre 2022
- Session d'information (CR-DREAL) sur le transfert aux élus régionaux désignés pour siéger au sein des comité de pilotage Natura 2000 - octobre 2022.
- Séminaire technique et politique Natura 2000, en co-pilotage État/Région, avec l'ensemble des présidents et animateurs des sites Natura 2000 (automne) - novembre 2022.

- **Organisation mise en place en Pays de la Loire : budget**
 - Estimation ventilation budgétaire enveloppes Natura 2000 fournie à la Région en juin-juillet 2022
 - Échanges avec le Conseil régional sur la programmation budgétaire 2023 sur Natura 2000 – à venir.

- **Organisation mise en place en Pays de la Loire : ressources humaines**
 - Partage des informations RH - mai et juin 2022.
 - Partage des blocs missions - mai et juin 2022.
 - Anticipation des recrutements et des formations permettant une prise de poste Natura 2000 - de juin à décembre 2022.
 - Prise de poste en Région début novembre 2022

- **Organisation mise en place en Pays de la Loire : données et outils**
 - Création d'un espace de travail commun Osmose - juin 2022.
 - Partage des bases de données existantes de suivis des sites et des contrats Natura 2000 (actions et financements) - septembre 2022.
 - Définition d'un état des lieux et des pistes de travail pour chaque site – en cours.
 - Partage des outils N2000 (SIN2, FSD...) - en cours.
 - Travail de remplissage des données à compléter sur SIN2 (documents d'objectifs et mise en œuvre) – DREAL et animateurs N2000, données fournies par DDT-M.

Enveloppe ETP estimée par l'Etat (transfert budgétaire) : 1,45 + 0,3 ETP

Enveloppe ETP minimale estimée par la Région : 3 ETP

Enveloppe de l'Etat (études, animations, ...) : 1 102 073 € sur la base des années 2019-2021 + 69 010 € pour les contrats Natura 2000

Chantier important dans un délai court

Négociation des enveloppes budgétaires avec le Ministère

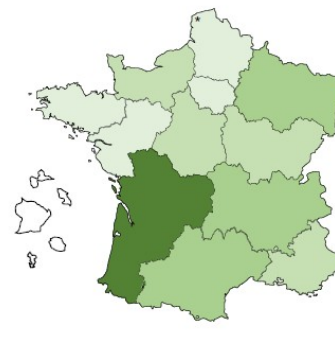
Chantier RH :

- Recrutements – enjeu d'intégration des compétences + Formation
- Travail de cohérence sur les données (naturalistes et d'activités)
- Intégration dans les politiques régionales Biodiversité
- gouvernance à construire avec l'Etat

Transfert des actes juridiques et autres dossiers de suivi :

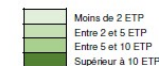
- Les arrêtés de composition de copil et d'approbation de DOCOB restent en vigueur
- Les désignations des structures porteuses et conventions associées restent en vigueur jusqu'à la fin du mandat
- Les marchés publics (animation, ...) restent en vigueur jusqu'à la fin du marché

3. Calcul de la compensation financière



Répartition régionale des ETP travaillant sur des missions Natura 2000 transférées au titre de la loi 3DS.

- Moyenne de 3,9 ETP par région.



Il s'agit d'un transfert partiel, car :

- Seuls les sites terrestres concernent le transfert du pilotage N2000, mais pas la gestion des sites marins ou mixtes
- La désignation des sites (= création, extension de périmètres, fusion..), ainsi que les études d'incidence N2000 restent de la compétence de l'Etat
- La Région assure au 1^{er} janvier 2023 la gestion des sites terrestres (élaboration et mise en œuvre des DOCOB concernés, suivi de l'état de conservation des sites et instruction des outils contractuels) et la vie du réseau régional Natura 2000 (en coanimation avec l'Etat)
- L'interface avec la commission européenne (rapportage, gestion du contentieux) reste de la compétence de l'Etat

Un travail collaboratif Etat/Région impératif et structurant pour assurer la mise en œuvre du réseau Natura 2000

- la désignation des sites Natura 2000 (DREAL) :
 - Création de sites (réseau consolidé sauf exceptions)
 - Fusion de sites
 - Extension de périmètres
- l'instruction des évaluations d'incidence de tous les sites (DDT-M et/ou préfectures)
- le suivi de proximité des sites mixtes (DDT-M) : instruction de la part État des conventions d'animation mais pas celle des contrats
- le suivi des sites marins (OFB)
- l'instruction des MAEC : part État + part Europe (DDT-M)

État des lieux du réseau

Isaël Larvor, DREAL division biodiversité

Amélie Lecoq, DREAL division biodiversité

- 68 sites Natura 2000 en Pays de la Loire (10 sites interrégionaux)
- 41 sites exclusivement terrestres, 14 mixtes et 7 marins
- Sites terrestres : 263 469 ha en ZSC & 287 253 ha en ZPS
- 14 sites sous pilotage État à l'heure actuelle (Vallée de la Loire de Nantes aux ponts de Cé, bocage de Montsûr, Plaine calcaire du sud Vendée et 8 sites à chauves-souris en 72, 85 et 49), dont 3 non animés (Forêt de Mervent en 85, Forêt de Vibraye en 72, forêt du Gâvre en 44)

Jusqu'au 31/12/22 :

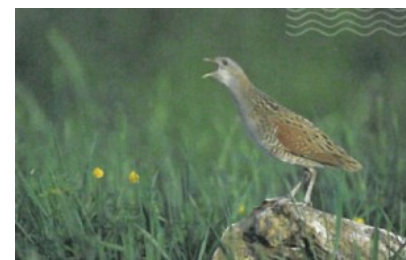
Pilotage départemental :

- DDT-M 44, 49, 53, 72 et 85

Pilotage régional : DREAL Pays de la Loire

A partir du 1^{er} janvier 2023 :

Pilotage Région sur les sites terrestres et État sur les sites marins et mixtes



Projets d'extension de périmètre

En cours de finalisation

- Vallée du Narais (attente publication arrêté national)
- Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau (arrêté ZPS publié, attente publication ZSC sur listes biogéographiques communautaires avant publication arrêté national)

Projets à lancer

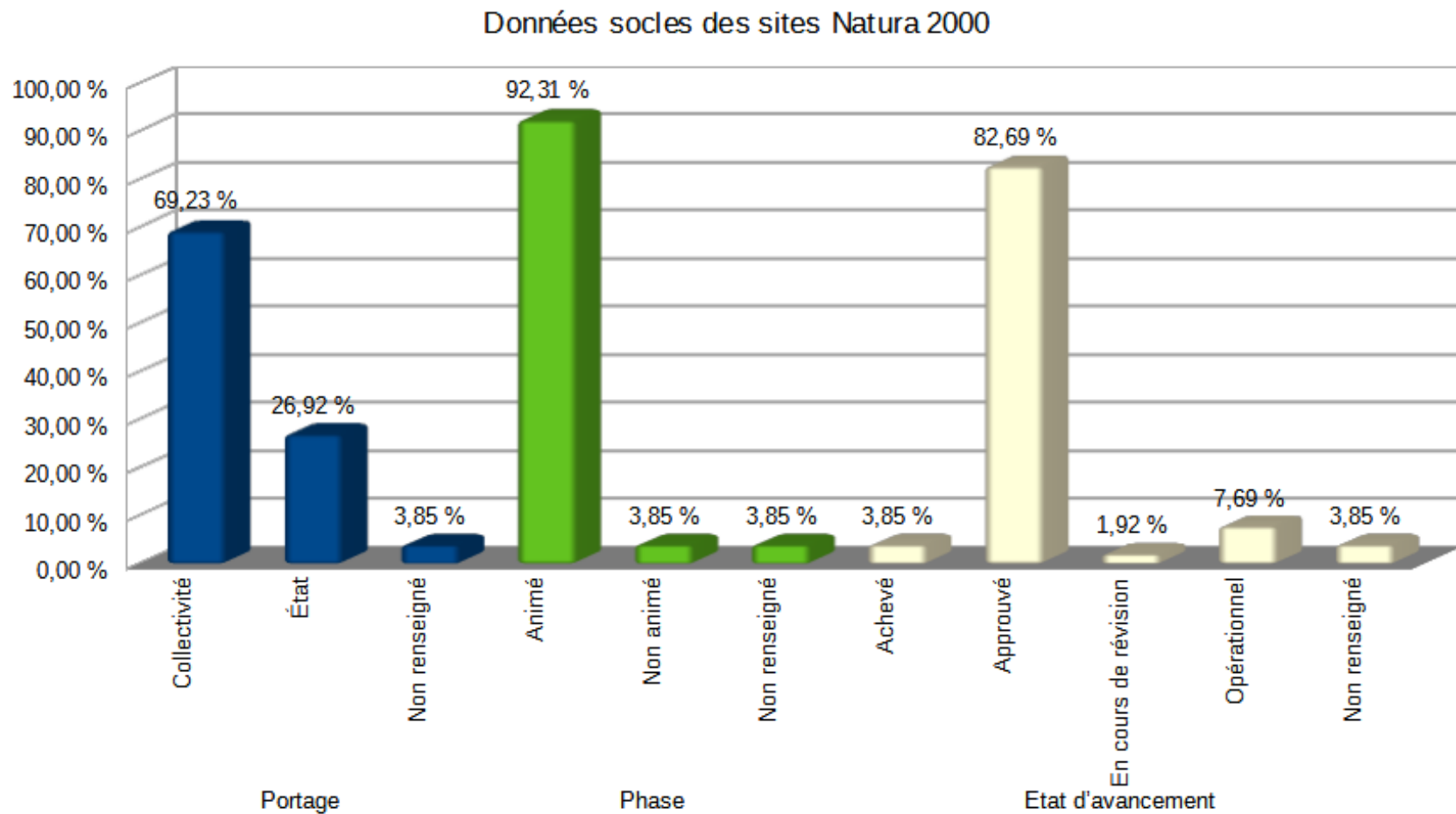
- Sites à Chiroptères du 49 – réflexions en cours sur futur périmètre
- Champagne de Méron 49 – procédure administrative à lancer
- Estuaire de la Loire 44 – début des réflexions sur futur périmètre

État des lieux du réseau transféré

- **SIN2 : tableau de bord du réseau**
 - ✓ Effort collectif de saisie en 2022 : animateurs / DDT-M / DREAL
 - ✓ Données socles complétées à 100 % en Pays de la Loire
 - ✓ Données des DOCOB au moins saisies en partie pour 98 % des sites
 - Seul 1 DOCOB en cours de révision n'a ni ODD, ni OO, ni MG
 - ✓ Données de mise en œuvre au moins saisies en partie pour 98 % des sites
 - Seul 1 DOCOB récemment révisé n'a ni ODD, ni OO, ni MG

État des lieux du réseau transféré

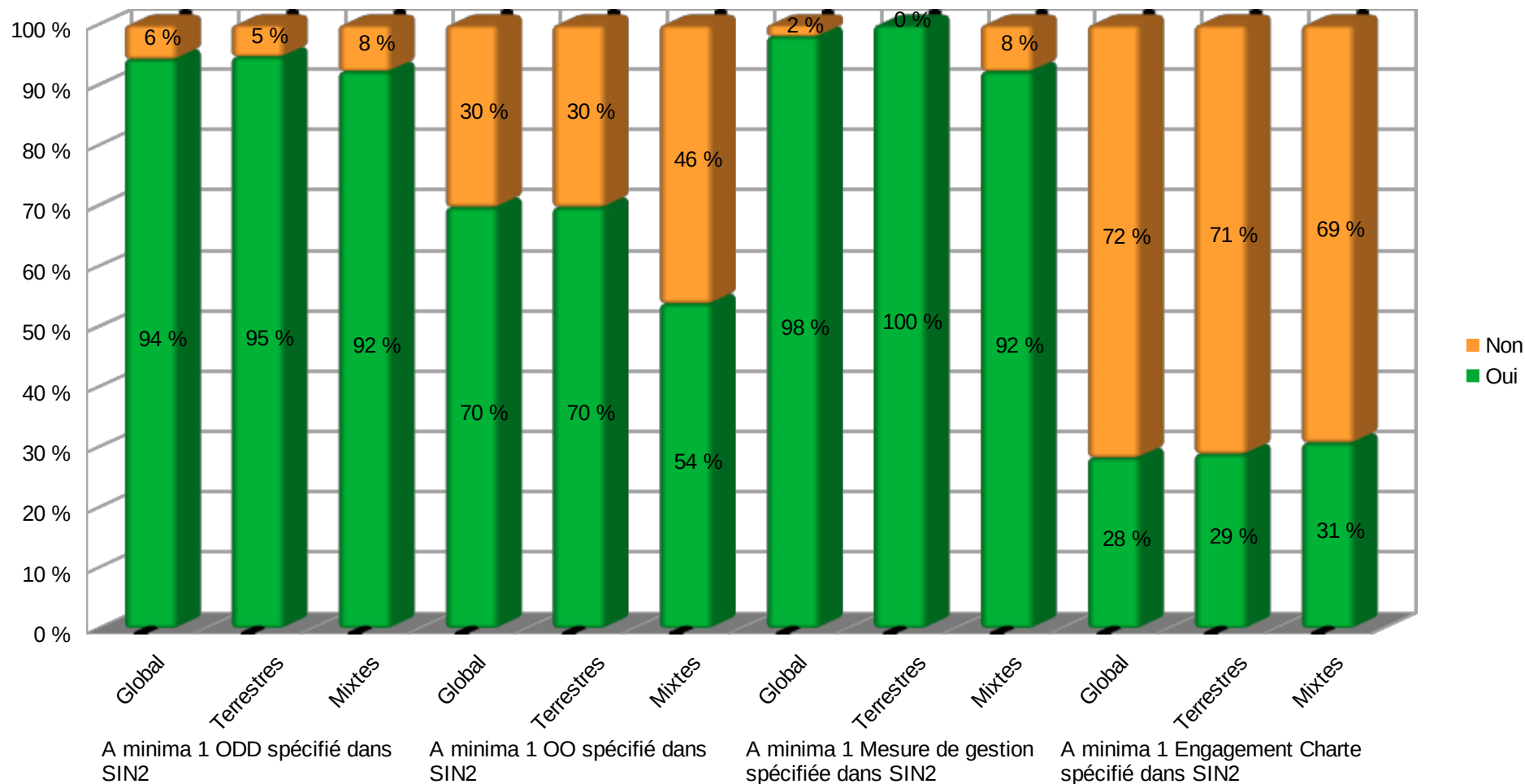
- **SIN2 : tableau de bord du réseau**



État des lieux du réseau transféré

- SIN2 : tableau de bord du réseau**

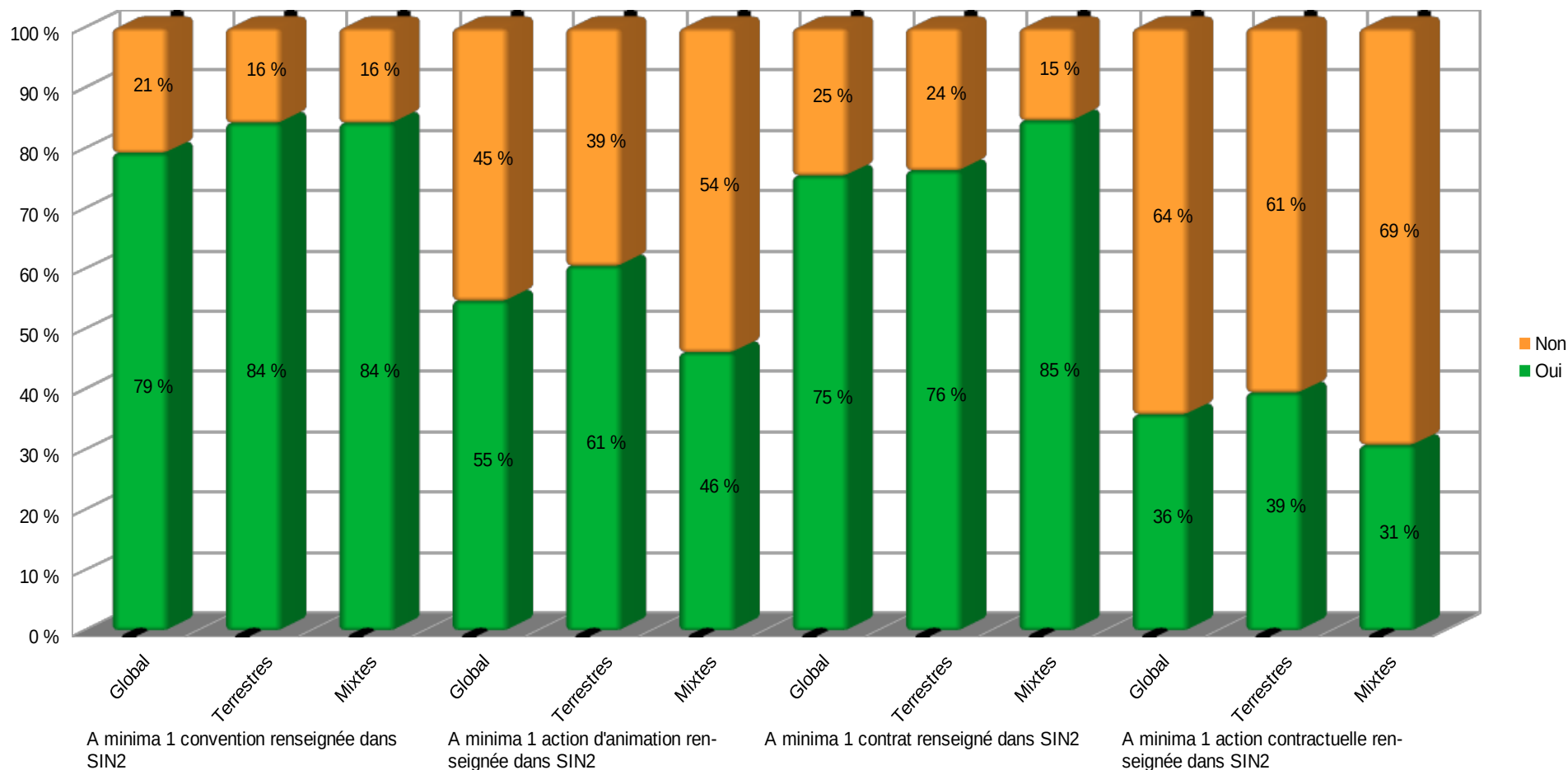
Données des DOCOB des PDL (global / terrestres / mixtes)



État des lieux du réseau transféré

- SIN2 : tableau de bord du réseau**

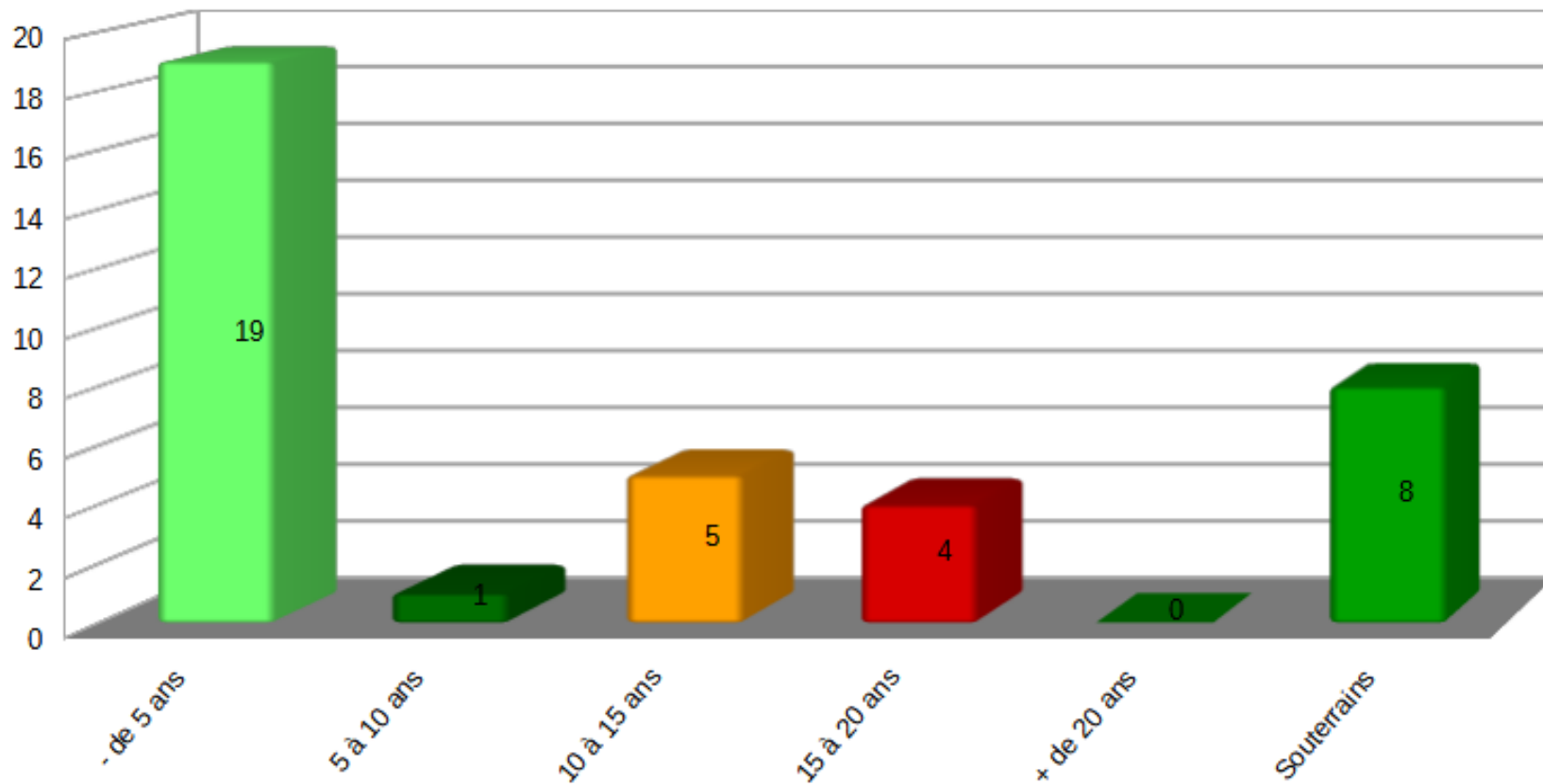
Données de mise en oeuvre des DOCOB des PDL (global / terrestres / mixtes)



État des lieux du réseau transféré

- **Cartographies d'habitats naturels**

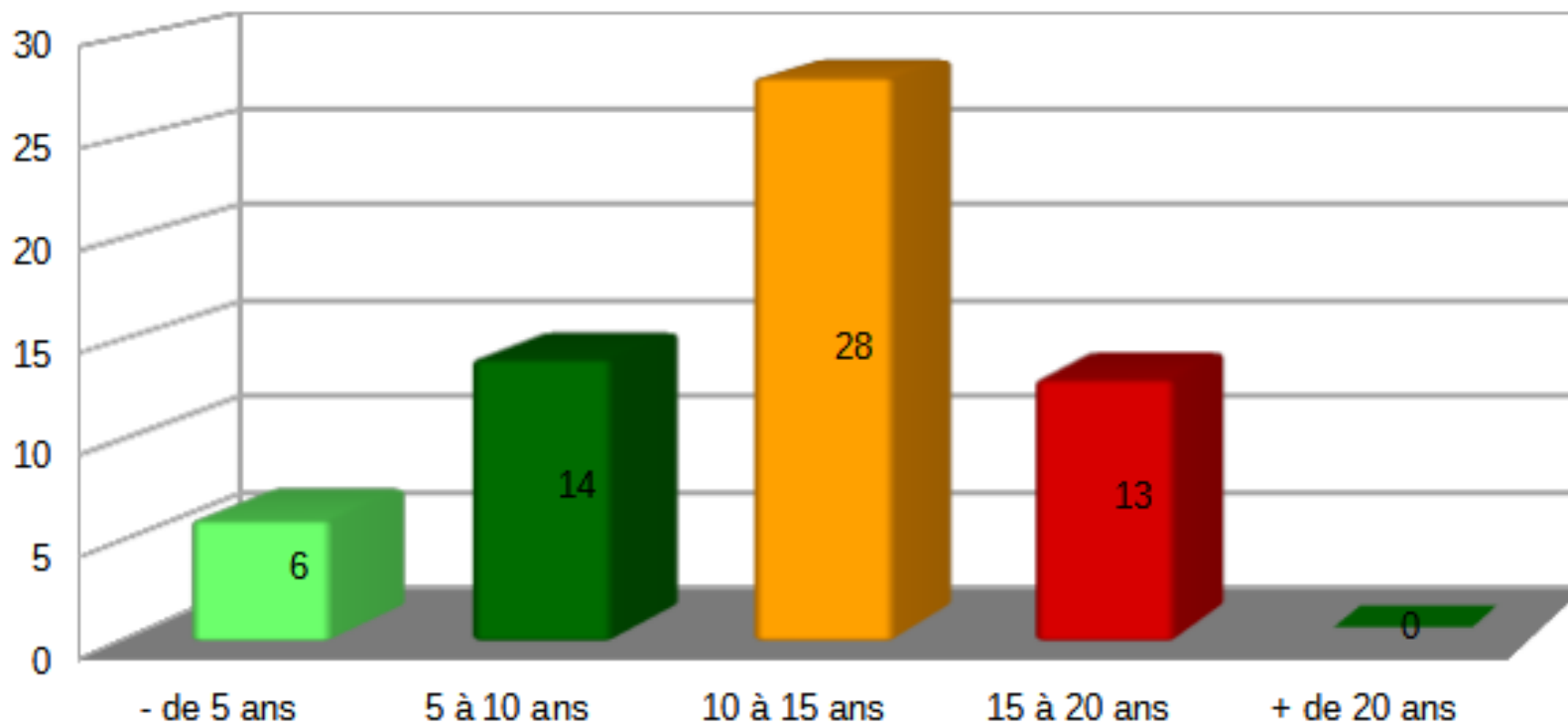
Ancienneté de la cartographie pour les sites Natura 2000 en Pays de la Loire



État des lieux du réseau transféré

- Documents d'Objectifs (DOCOB)

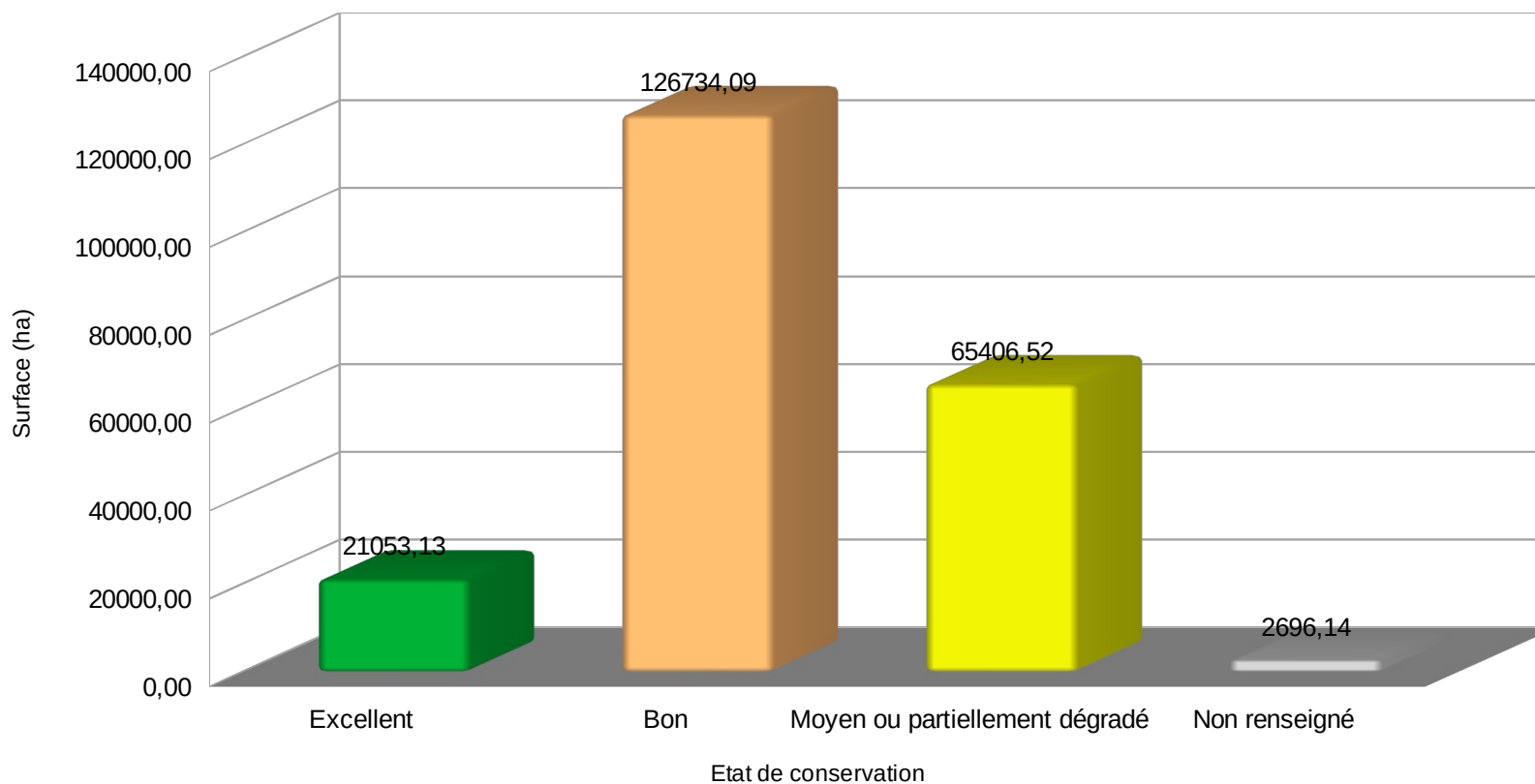
Ancienneté des DOCOB pour les sites Natura 2000 en Pays de la Loire



État des lieux du réseau transféré

État de conservation des habitats d'intérêt communautaire (FSD)

Etat de conservation des H.I.C des PDL (source FSD, 10/2022)

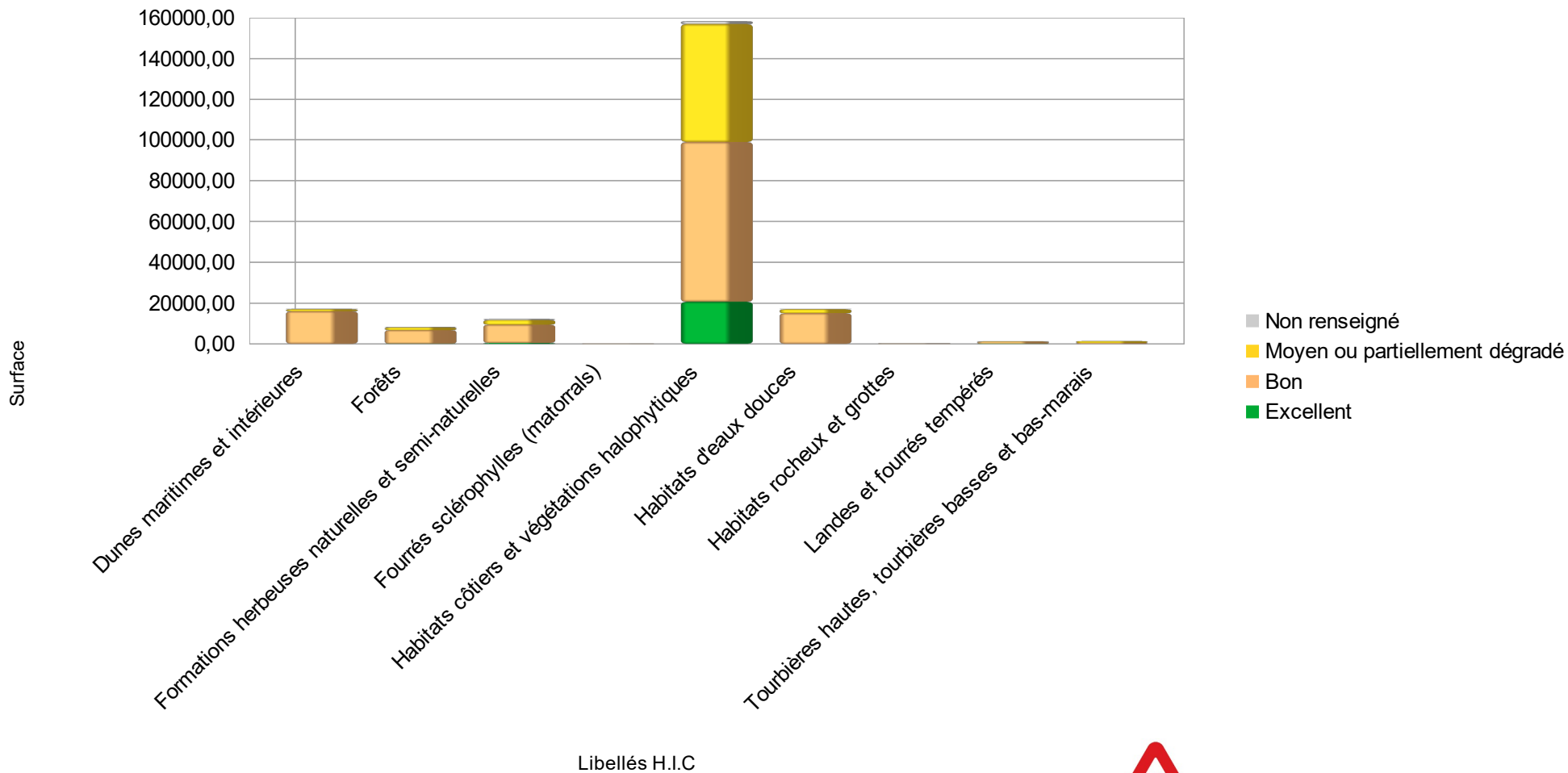


A relativiser

État des lieux du réseau transféré

État de conservation des habitats d'intérêt communautaire (FSD)

Etat de conservation des HIC en PDL (source FSD, 10/2022)

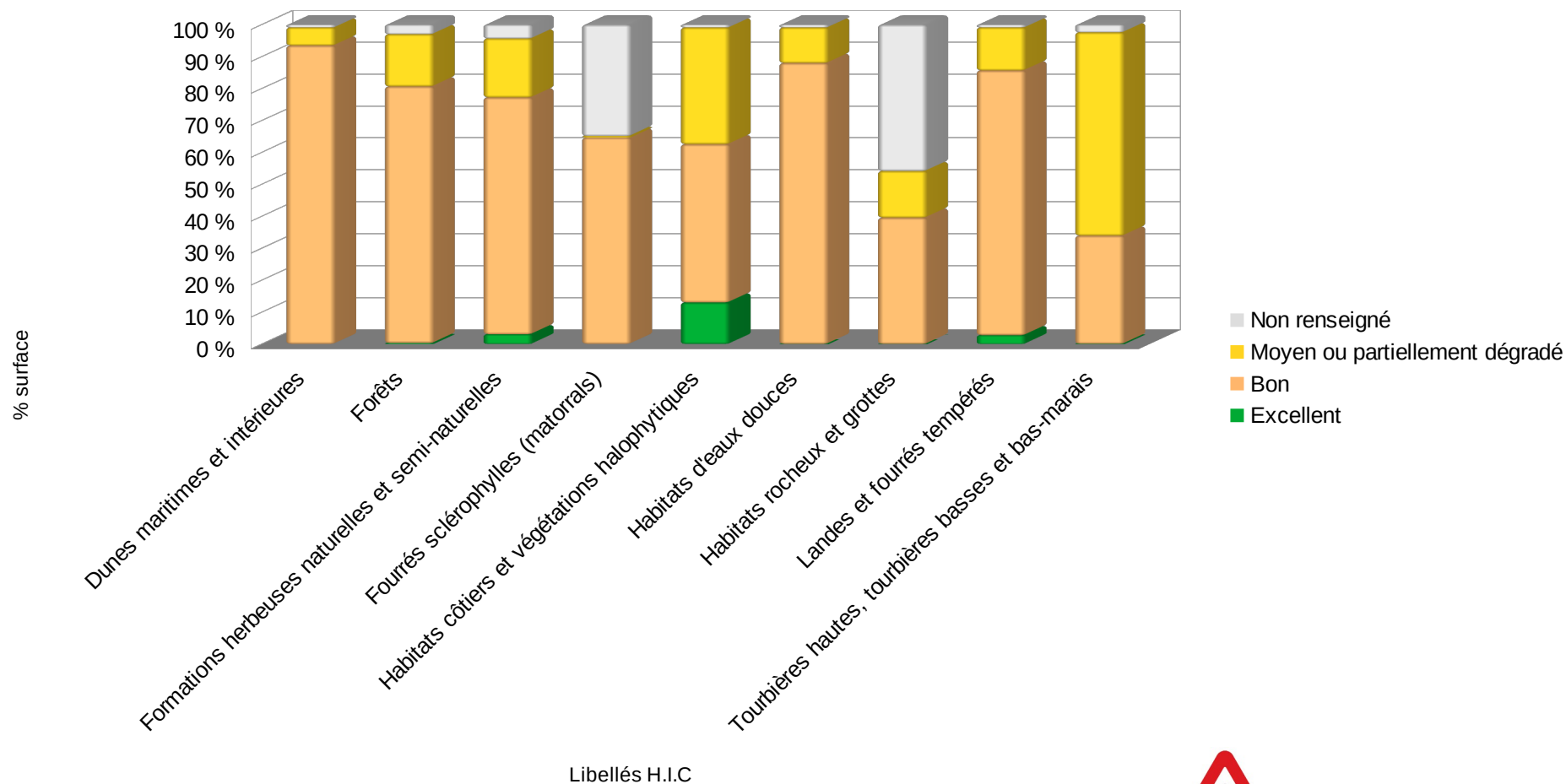


A relativiser

État des lieux du réseau transféré

État de conservation des habitats d'intérêt communautaire (FSD)

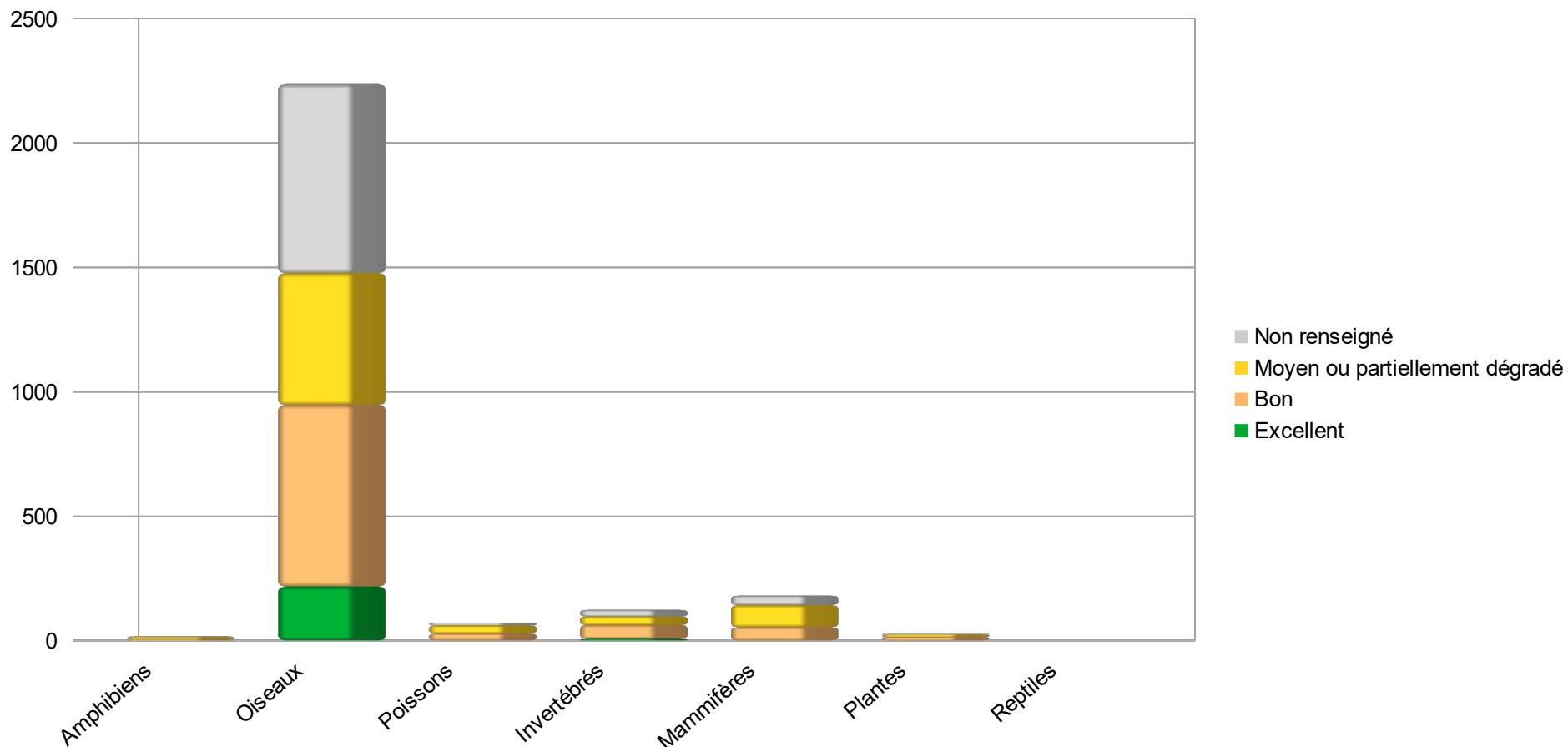
Etat de conservation des HIC en PDL (source FSD, 10/2022)



A relativiser

État des lieux du réseau transféré

État de conservation des espèces d'intérêt communautaire (FSD)

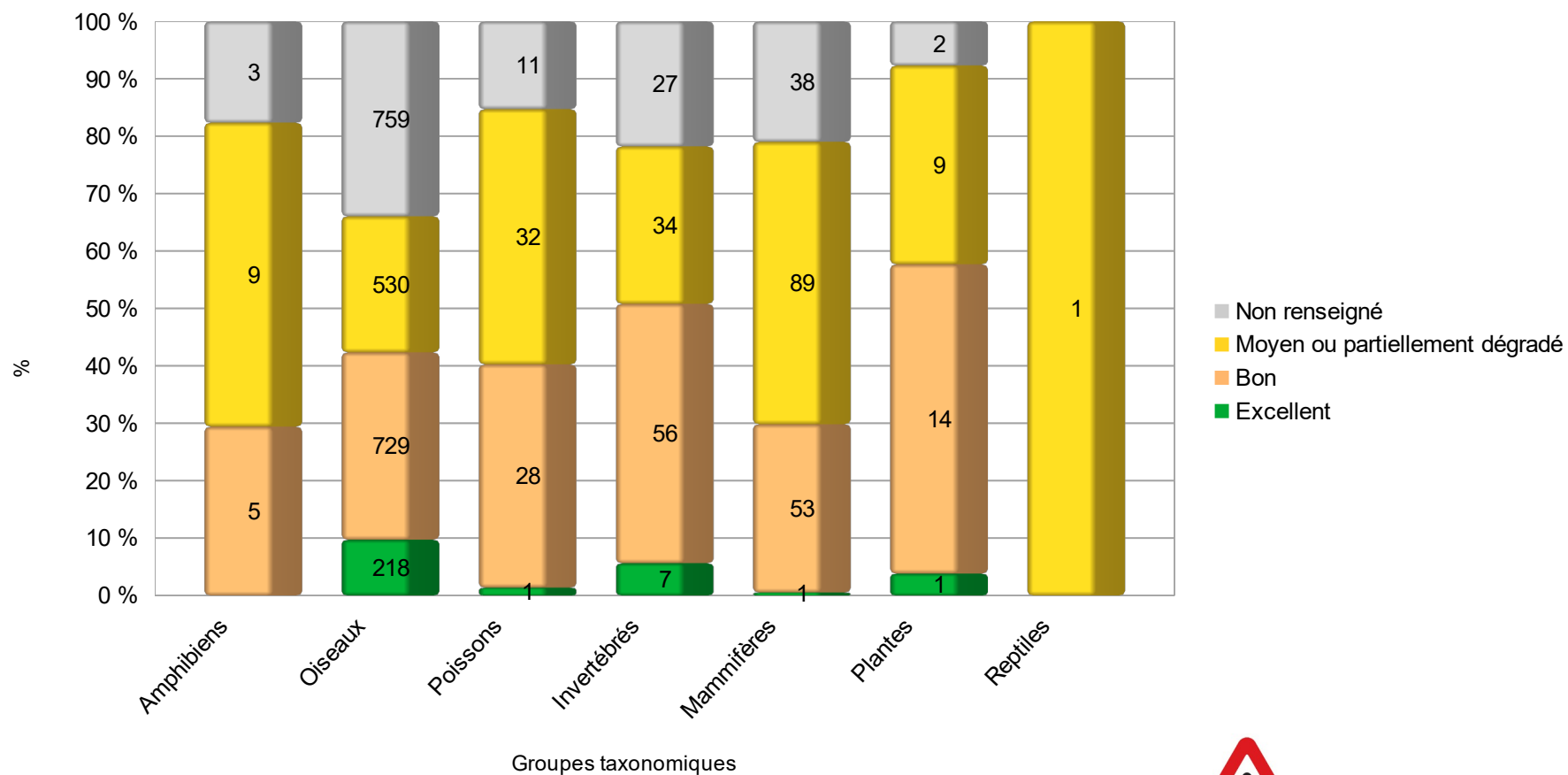


A relativiser

État des lieux du réseau transféré

État de conservation des espèces d'intérêt communautaire (FSD)

Etat de conservation des espèces I.C - DH et D.O (source FSD, 10/2022)



A relativiser

Habitats I.C

- ✓ **Dunes maritimes et intérieures (2110 à 2190)** : forte régression en 44-85, et en partie menacées par l'érosion côtière. Même si régression a auj. diminué par rapport aux années 60-80, mais reste des menaces pour ce milieu :

Menaces : surfréquentation avant-dune côté plage, canalisation public ± bonne en « moyenne », enjeux d'urbanisme qui limitent le recul potentiel de cette dune...

- ✓ **Forêts** : dans la plupart des cas en région gérées pour production forestière, parfois intensivement.

Fort développement des pellets, augmentation du cours du bois qui n'ont pas été bénéfiques pour l'état des forêts de la région, hausse des coupes à blanc, retrait de plus en plus important du bois (houppier et branches terminales) de la forêt, utilisation d'engins forestiers très lourds, qui impactent le milieu par tassement du sol, etc.

- ✓ **Prairies** : elles continuent à régresser en surface et en qualité.

- ✓ **Fourrés sclérophylles** : les fourrés halophiles..., progression/régression conditionnés par dynamiques sédimentaires (érosion / accrétion) mais se portent assez bien, dans la limite de certaines activités qui peuvent potentiellement les impacter : saliculture, urbanisation, remblaiement, etc.

Habitats I.C

- ✓ **Végétation halophile** : idem précédent
- ✓ **Habitats d'eau douce** : l'eau et par conséquent, la végétation qui y est associée, sont de plus en plus eutrophes, donc moins riche floristiquement.
- ✓ **Habitats rocheux et grottes** : en PDL ces habitats sont peu menacés, sauf sur le littoral avec parfois une pression urbaine.
- ✓ **Landes et fourrés** : les landes régressent depuis des siècles et la tendance continue, pour ce qui reste auj. en PDL de ces milieux landicoles, ils semblent plutôt en bon état de conservation mais subissent des pressions comme l'éolien, le photovoltaïque, l'urbanisation, etc.
- ✓ **Tourbières** : le résultat est plus cohérent que pour les autres habitats, oui les tourbières régressent en surface et en qualité

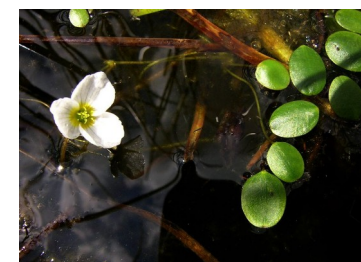
Flore I.C

- 1.1 - Taxons disparus : 3
 - ✓ *Helosciadium repens*, disparu depuis plus de 100 ans : Cotation UICN LR PDL : RE
 - ✓ *Liparis loeselii v. loeselii*, disparu depuis plus de 20 ans : Cotation UICN LR PDL : RE
 - ✓ *Erucastrum supinum*, disparu depuis environ 150 ans : Cotation UICN LR PDL : NE
- 1.2 - Taxons présents : 9
 - ✓ *Lindernia procumbens* : redécouvert en 2021 par Julien Geslin à Montreuil – Juigné (49) (Geslin et Guitton, 2022) : Cot UICN LR PDL à mettre à jour (RE) ;
 - ✓ *Marsilea quadrifolia* : fort déclin depuis le XIX^e siècle, ne resterait plus qu'une population en Loire et une population en Marais poitevin : Cot UICN LR PDL : CR ;
 - ✓ *Spiranthes aestivalis* : régression extrême pendant 2 derniers siècles. Population régionale aujourd'hui très restreinte et fragmentée, qui se concentre dans moins de 10 localités situées sur le littoral de Vendée et dans le sud de la Sarthe : Cot UICN LR PDL : CR ;
 - ✓ *Vandenboschia speciosa* : se maintient que dans une dizaine de puits en Loire-Atlantique sous la forme de gamétophytes indépendants : Cotation UICN LR PDL : EN ;



Flore I.C

- 1.2 - Taxons présents :
 - ✓ *Caropsis verticillato-inundata* : seulement en Grande Brière en Loire-Atlantique, Menaces : eutrophisation des eaux, fermeture des prairie liée à la régression du pâturage et l'arrivée de formes terrestres de Jussie qui colonise ses stations : Cot UICN LR PDL : VU ;
 - ✓ *Coleanthus subtilis* : Une seule localité actuelle en Pays de la Loire (Grand réservoir de Vioreau en Loire-Atlantique) : Cot UICN LR PDL : VU ;
 - ✓ *Rumex rupestris* : Répartition strictement littorale (suintements des falaise), à population restreinte - Menaces potentielles : pollutions marines accidentelle, opérations de nettoyage, et érosion des côtes : Cot UICN LR PDL : VU ;
 - ✓ *Angelica heterocarpa* : Pas de déclin. Plan de conservation incluant le maintien de "stations réservoir", devant garantir la pérennité de l'espèce, et sa prise en compte dans les projets d'aménagement. Cot UICN LR PDL : NT ;
 - ✓ *Luronium natans* : Plante amphibie à caractère pionnière, à éclipses en milieu eutrophe. Menaces variées : concurrence végétale, eutrophisation, consommation directe et augmentation de la turbidité par introduction de faune (Ragondins, écrevisses, poissons), assèchement, ombrage excessif, comblements de mares... Cot UICN LR PDL : NT ;

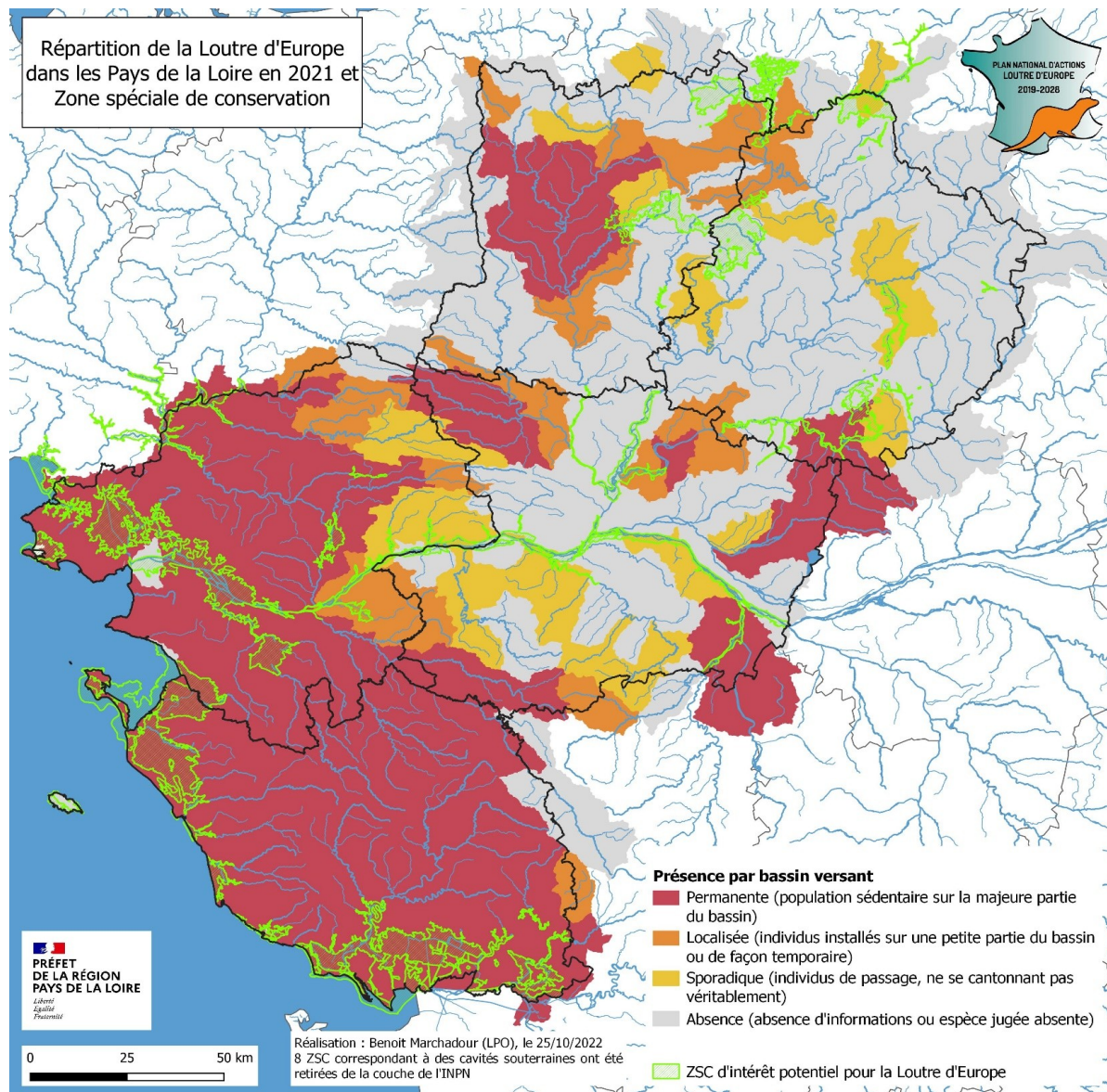


État des lieux du réseau transféré

Répartition de la Loutre d'Europe et ZSC

80 % des ZSC (28) ont au moins une partie de leur territoire qui recouvre un bassin versant où la Loutre d'Europe est présente

Ainsi, elle est **présente de manière permanente ou occupe la totalité du territoire dans 70 % des ZSC** qui abrite la Loutre d'Europe



État des lieux du réseau transféré

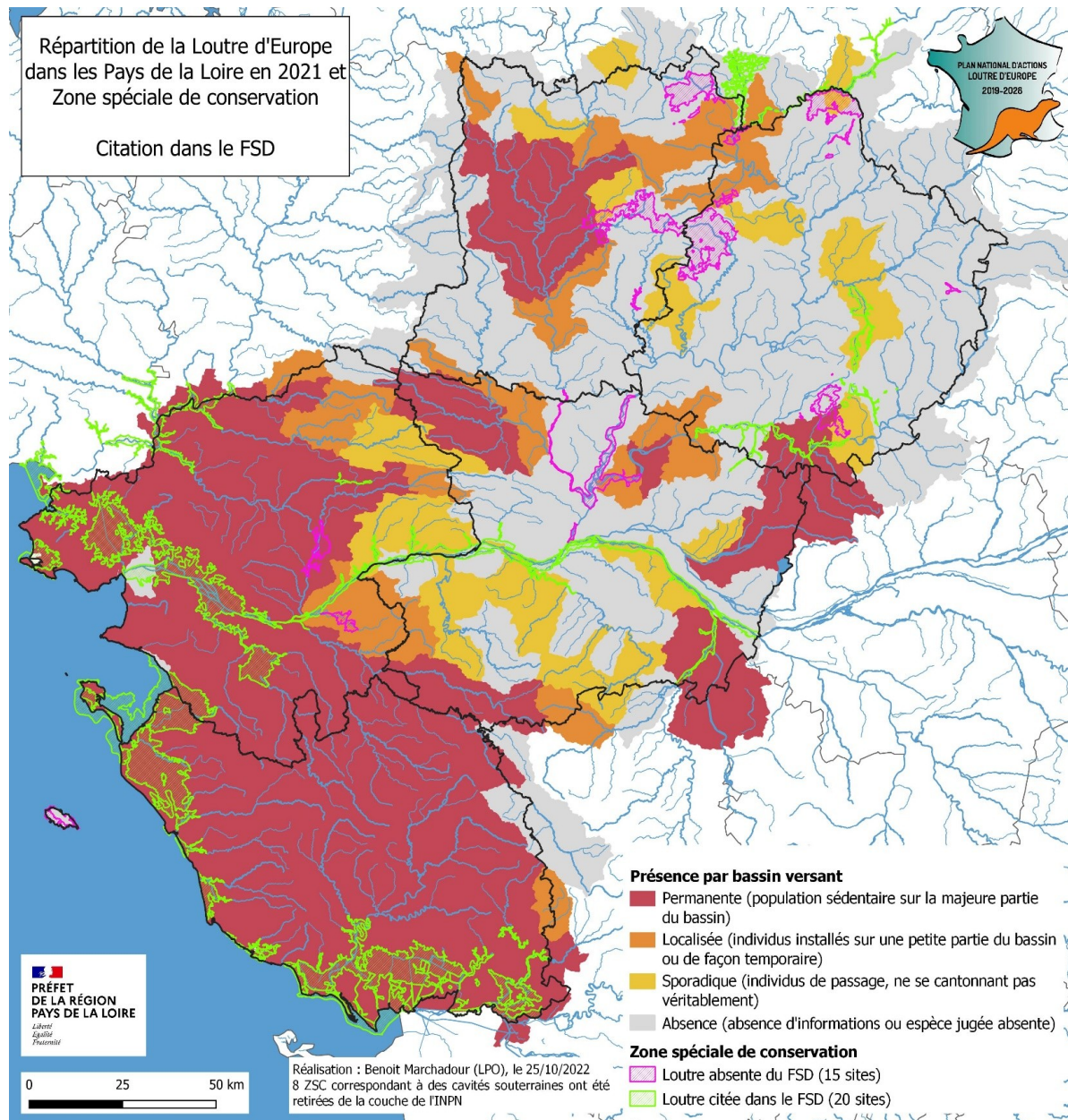
Répartition de la Loutre d'Europe et ZSC

FSD

Au sein des **28 ZSC** où la Loutre est présente, **9 ne citent pas la Loutre dans leur FSD**

Dans les 19 formulaires :

- Niveau de **connaissance jugé faible** (seulement 5 où il est jugé bon)
- Niveau de **conservation jugé moyen** sur plus de la moitié des sites



État des lieux du réseau transféré

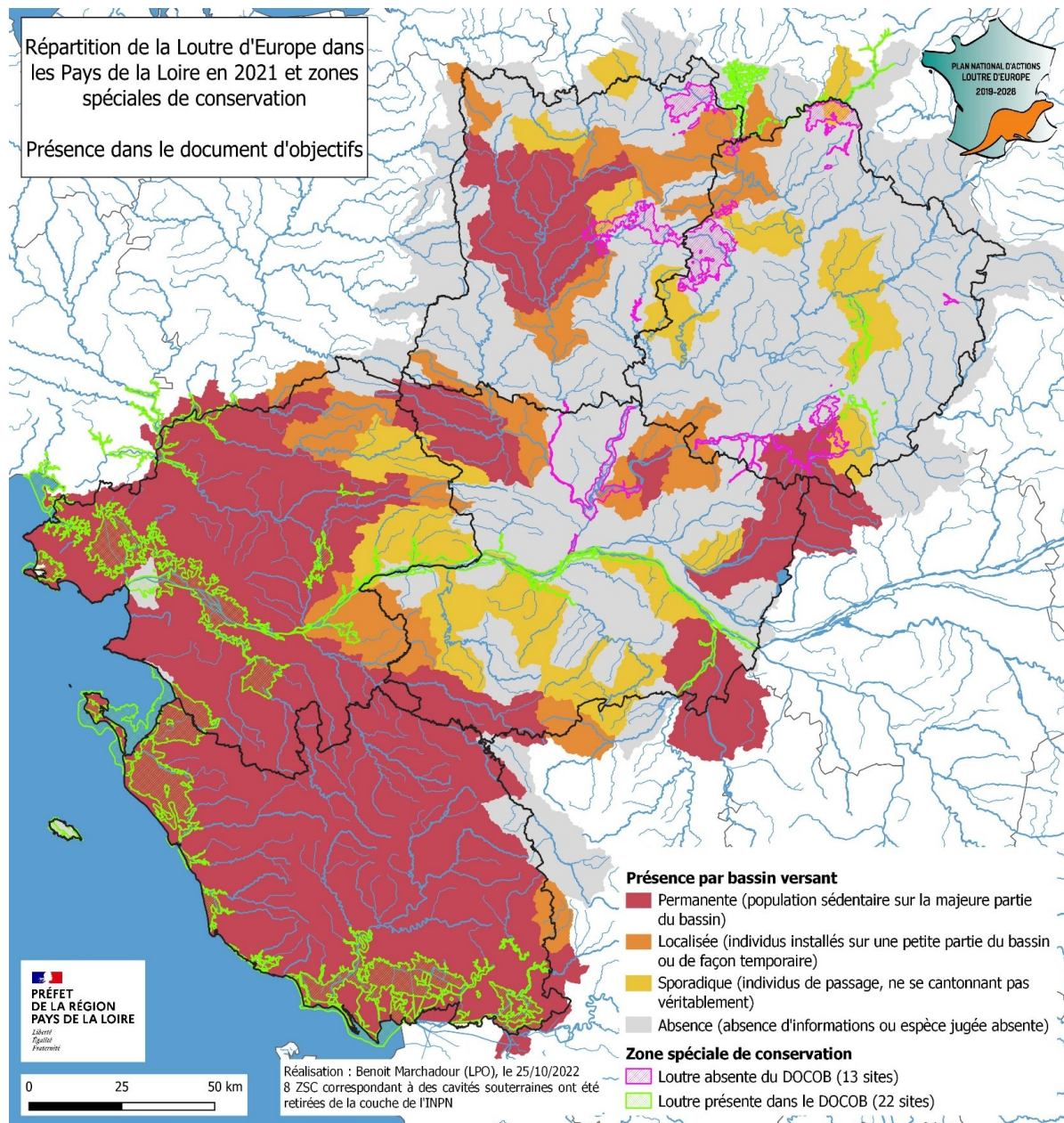
Répartition de la Loutre d'Europe et ZSC

Document d'objectifs

Au sein des **28 ZSC** où la Loutre est présente, **8 ne prennent pas en compte la Loutre dans leur DOCOB**

Dans les **19 DOCOB** où la Loutre est citée :

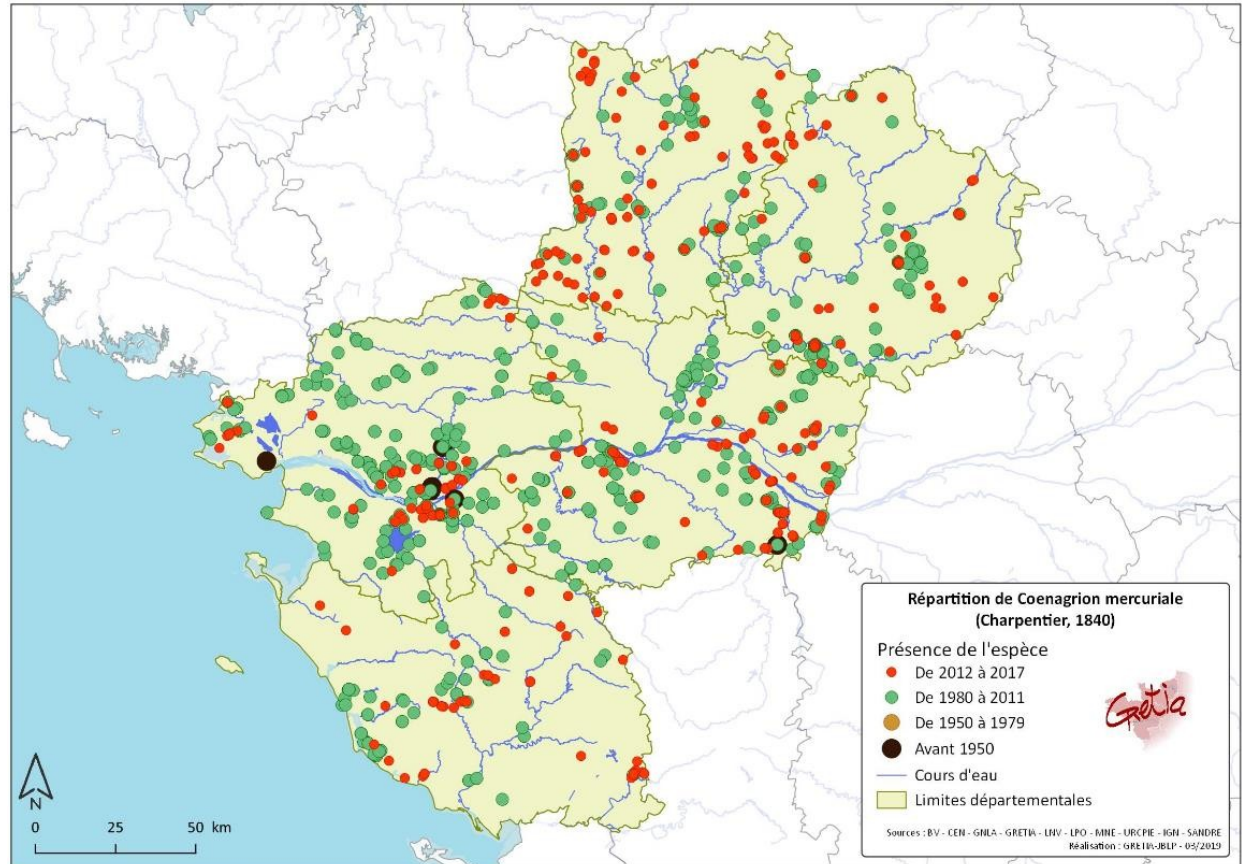
- Niveau des états des lieux très variable
- Tous cible actions sur la connaissance
- Très peu de DOCOB avec des actions concrètes de préservation (aménagement ouvrage d'art par ex.)



Odonates

- *Coenagrion mercuriale* (Charpentier, 1840) – L’Agrion de Mercure

Europe (2010) : NT
 France (2016) : LC
 PDL (2021) : NT (tendance
probablement négative)
 BZH (2020) : NT
 Normandie (2022) : NT
 Centre (2022) : LC
 Poitou-Charentes (2018) : NT
 PRAO et PNAO 1 et 2
 Annexe 2 de la DHFF



Menaces : dénaturación du lit, apports d’eaux pollués (effluents domestiques ou agricoles), intensification des pratiques agricoles, fermeture du lit (abandon...), sécheresse, surexploitation des réserves en eaux...

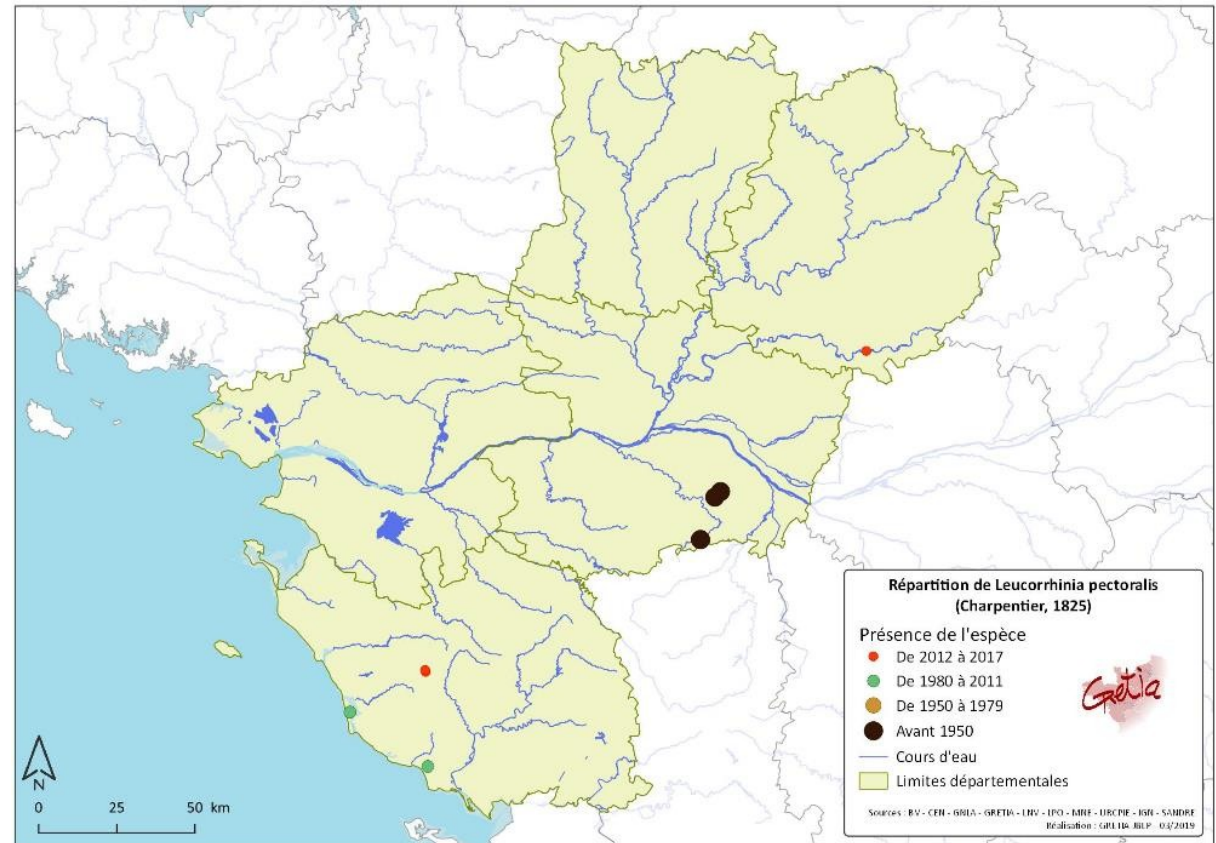
Odonates

- *Leucorrhinia pectoralis* (Charpentier, 1825) – La Leucorrhine à gros thorax

Europe (2010) : LC
 France (2016) : NT
 PDL (2021) : DD (tendance
inconnue)

Normandie (2022) : NA
 Centre (2022) : EN
 Poitou-Charentes (2018) : EN

PRAO et PNAO 1 et 2
 Annexe 2 et 4 de la DHFF



Menaces : sylviculture intensive, curage, faucardage des hydrophytes, aménagements des berges, empoisonnement (loisirs ou à des fins halieutiques), apports d'eaux polluées, sécheresse, surexploitation des ressources en eaux...

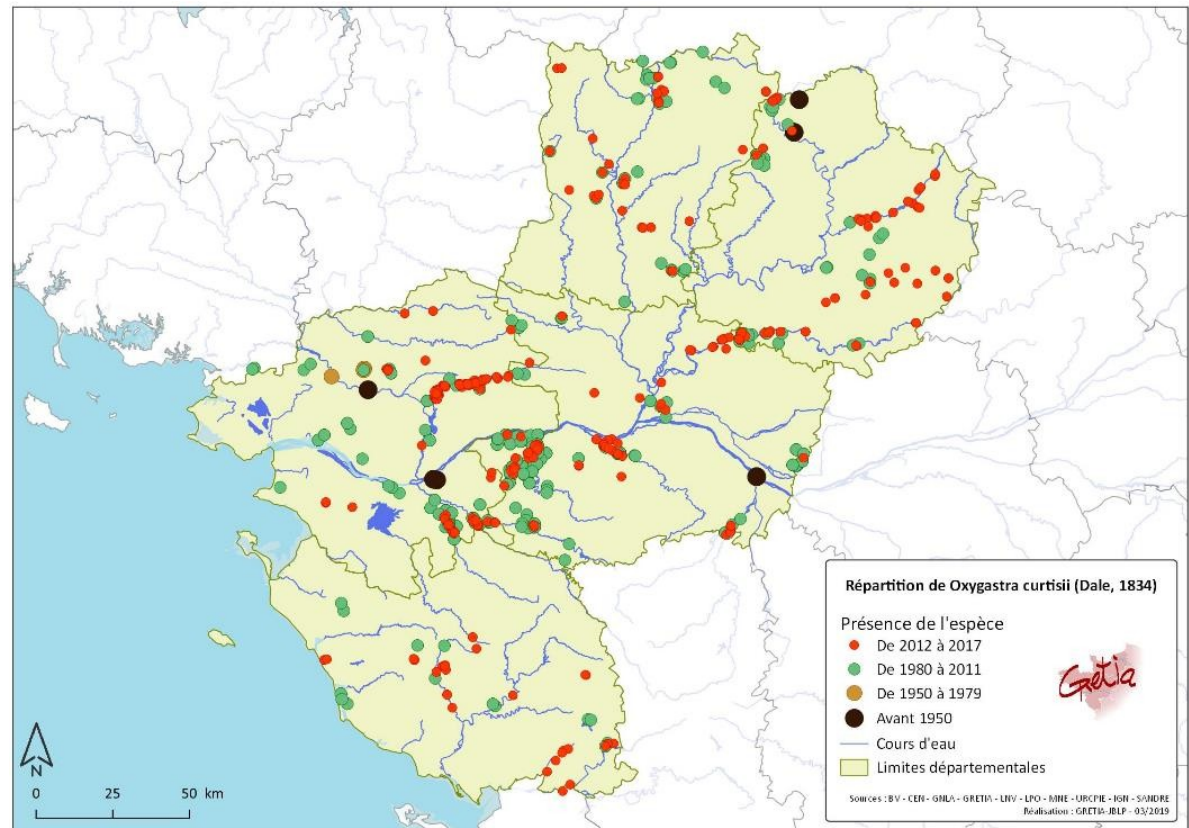
Odonates

- *Oxygastra curtisii* (Dale, 1834) – La Cordulie à corps fin

Europe (2010) : NT
France (2016) : LC
PDL (2021) : LC (tendance stable)

BZH (2020) : LC
Normandie (2022) : NT
Centre (2022) : LC
Poitou-Charentes (2018) : NT

PRAO et PNAO 1 et 2
Annexe 2 et 4 de la DHFF



Menaces : pollution des cours d'eau, déboisements des rives, rectification des berges, effacements des seuils, assèchements locaux...

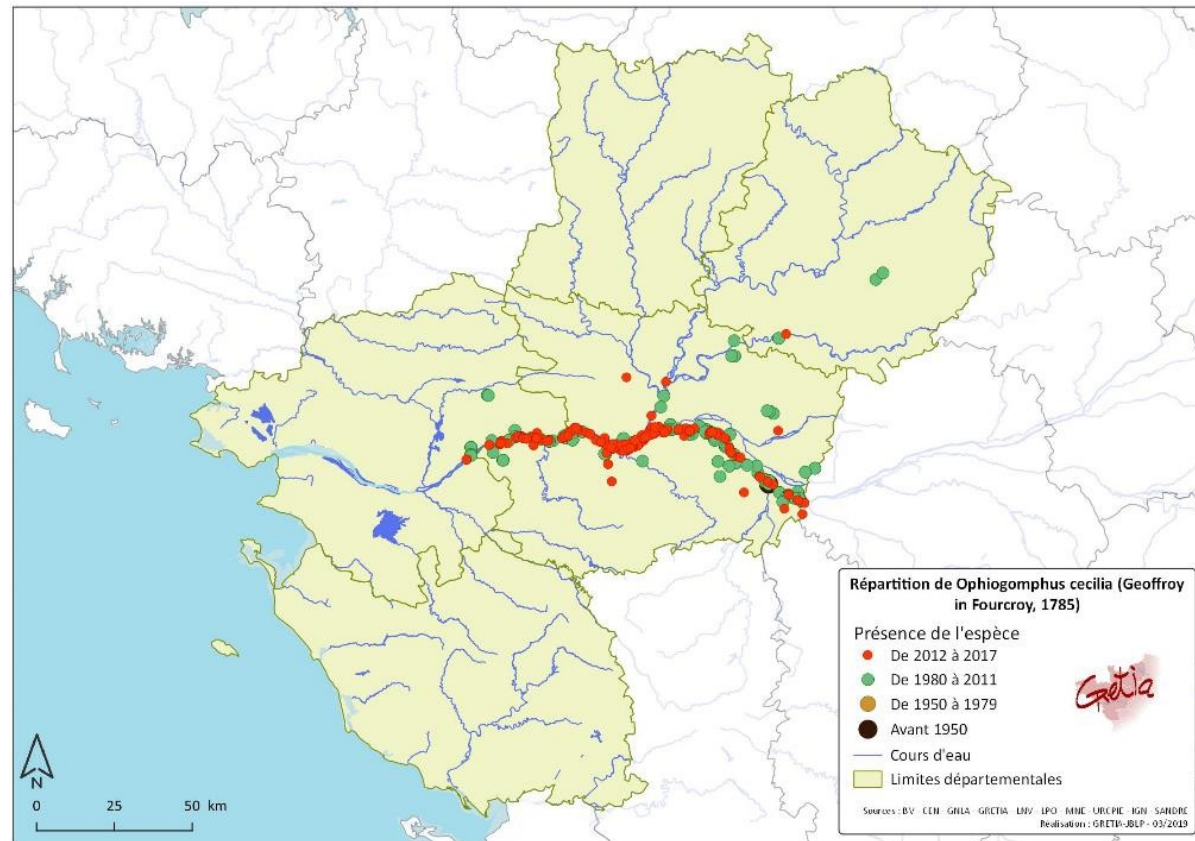
Odonates

- *Ophiogomphus cecilia* (Geoffroy in Fourcoy, 1785) – Le Gomphe serpent

Europe (2010) : LC
France (2016) : LC
PDL (2021) : NT (tendance
probablement négative)

Centre (2022) : VU

PRAO et PNAO 1 et 2
Annexe 2 et 4 de la DHFF



Menaces : pollution de l'eau,
artificialisation des berges, batillage

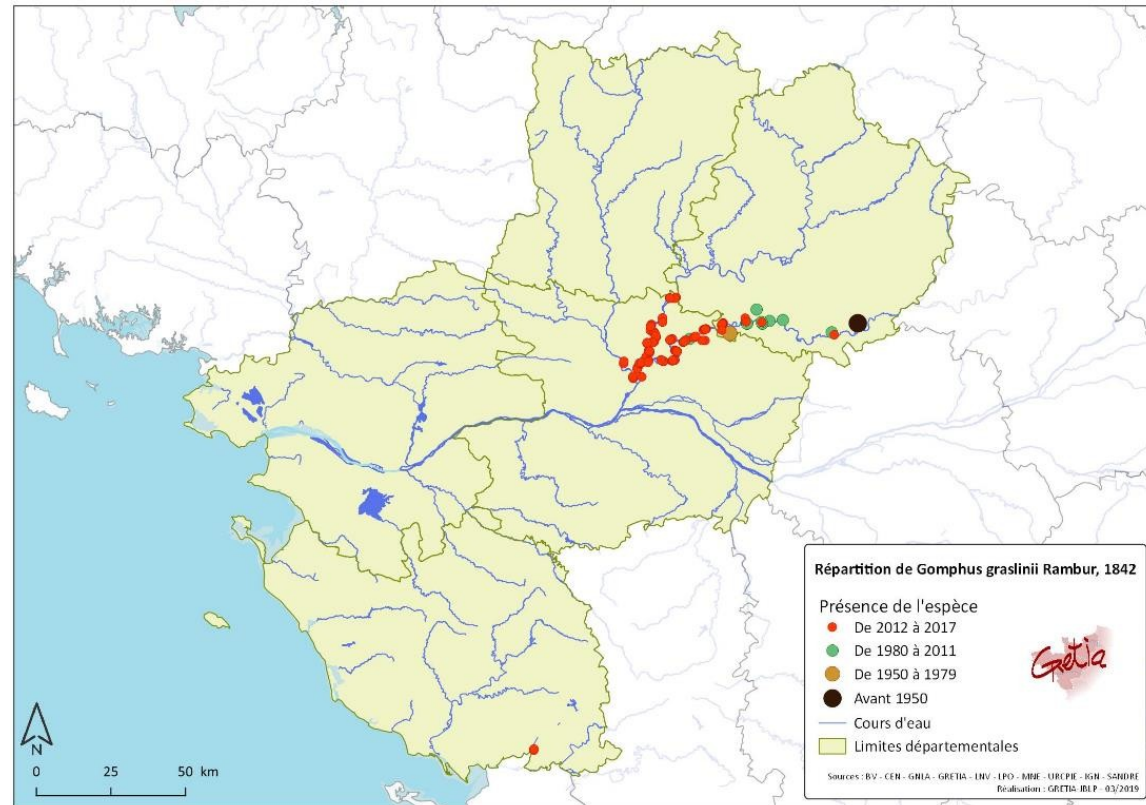
Odonates

- *Gomphus graslinii* Rambur, 1842 – Le Gomphe de Graslin

Europe (2010) : NT
France (2016) : LC
PDL (2021) : VU (tendance
probablement stable)

Centre (2022) : LC
Poitou-Charentes (2018) : NT

PRAO et PNAO 1 et 2
Annexe 2 et 4 de la DHFF



Menaces : pollution des cours d'eau,
déboisements des rives, rectification des
berges, effacements des seuils,
assèchements locaux...

Papillons de jour

- ✓ Quatre espèces inscrites de facto par leur inscription à la DHFF

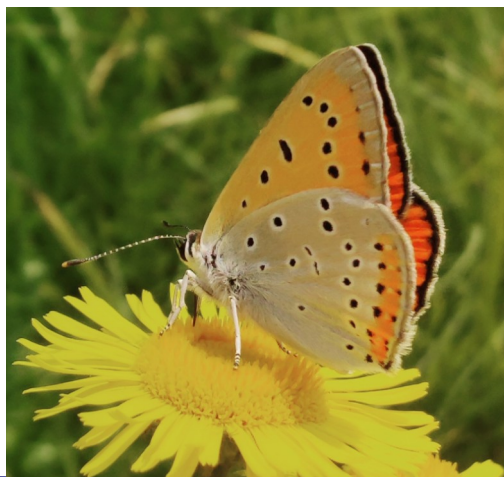
Damier de la Succise
Euphydryas aurinia
Annexe II



Azuré de la Sanguisorbe
Phengaris teleius
Annexe II



Cuivré des marais
Lycaena dispar
Annexe II

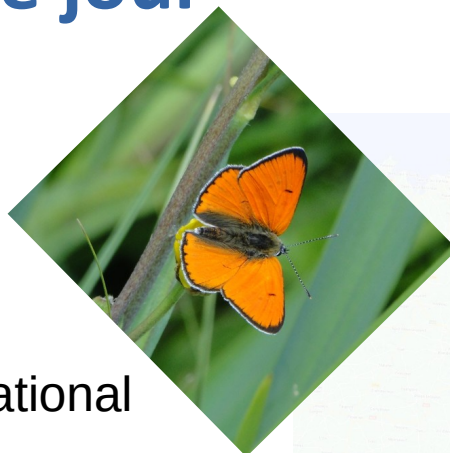


Azuré du Serpolet
Phengaris arion
Annexe IV



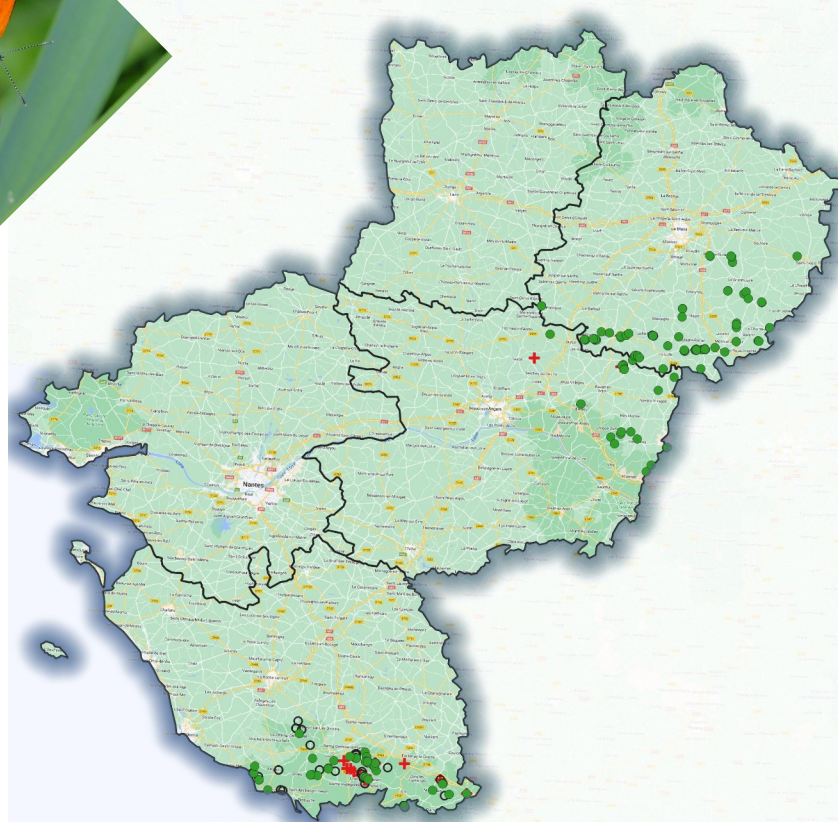
Papillons de jour

Le Cuivré des marais – *Lycaena dispar* en PDL



- ✓ Vulnérable en PDL, protégé national
- ✓ Habitats : marais, mégaphorbiaies et prairies humides notamment les prairies en fond de vallée aux sols profonds et riches en nutriments
- ✓ Plantes hôtes : divers *Rumex*
- ✓ Présent en vallée du Loir, dans le Marais Poitevin, le Baugeois et en vallée de la Sarthe (espèce découverte en 2019 dans cette vallée)

Distribution du Cuivré des Marais (*Lycaena dispar*)



Données de présence

- Entre 2000 et 2021
- Entre 1980 et 1999
- + Avant 1980
- Limites régionales

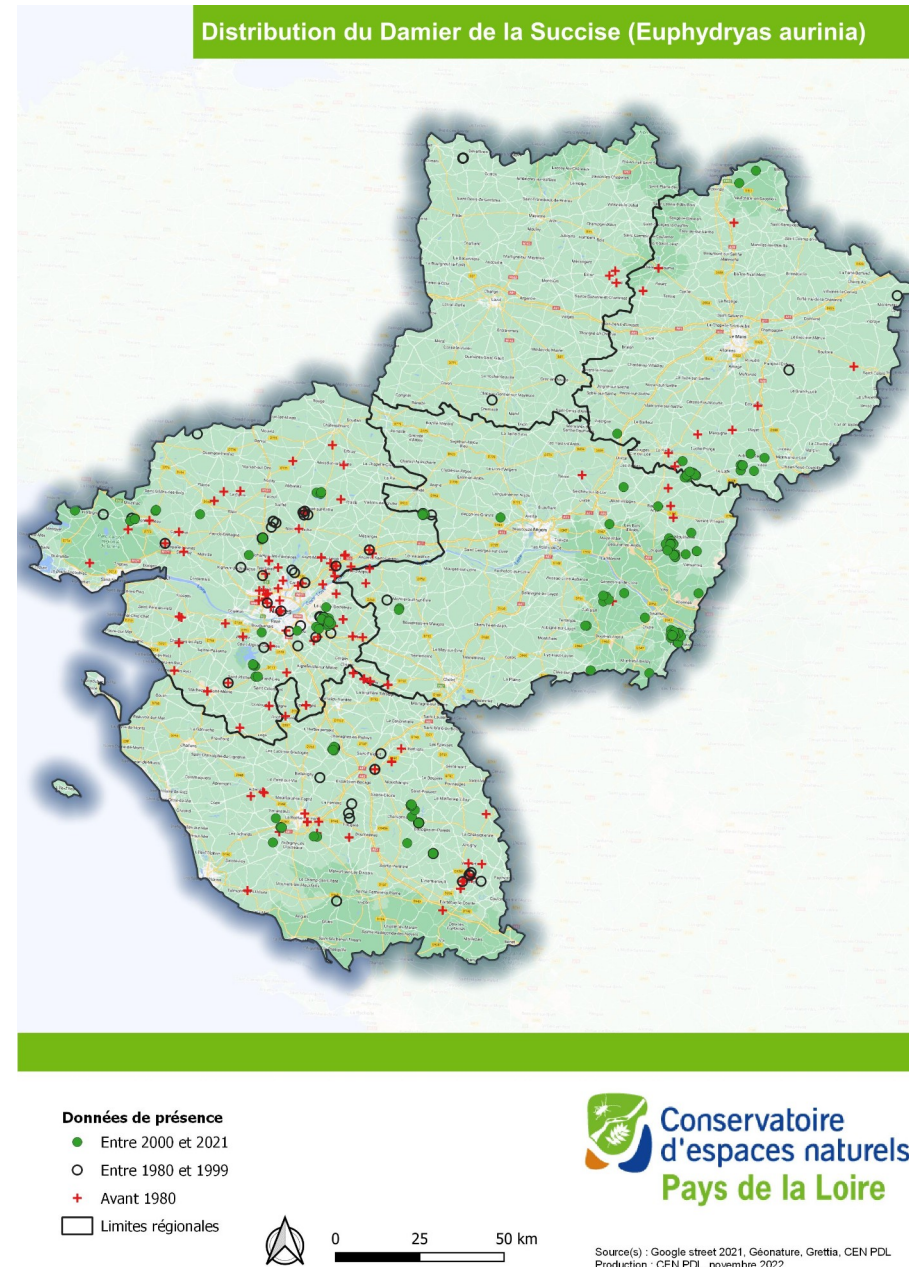


0 25 50 km

Papillons de jour

Le Damier de la Succise – *Euphydryas aurinia* en PDL

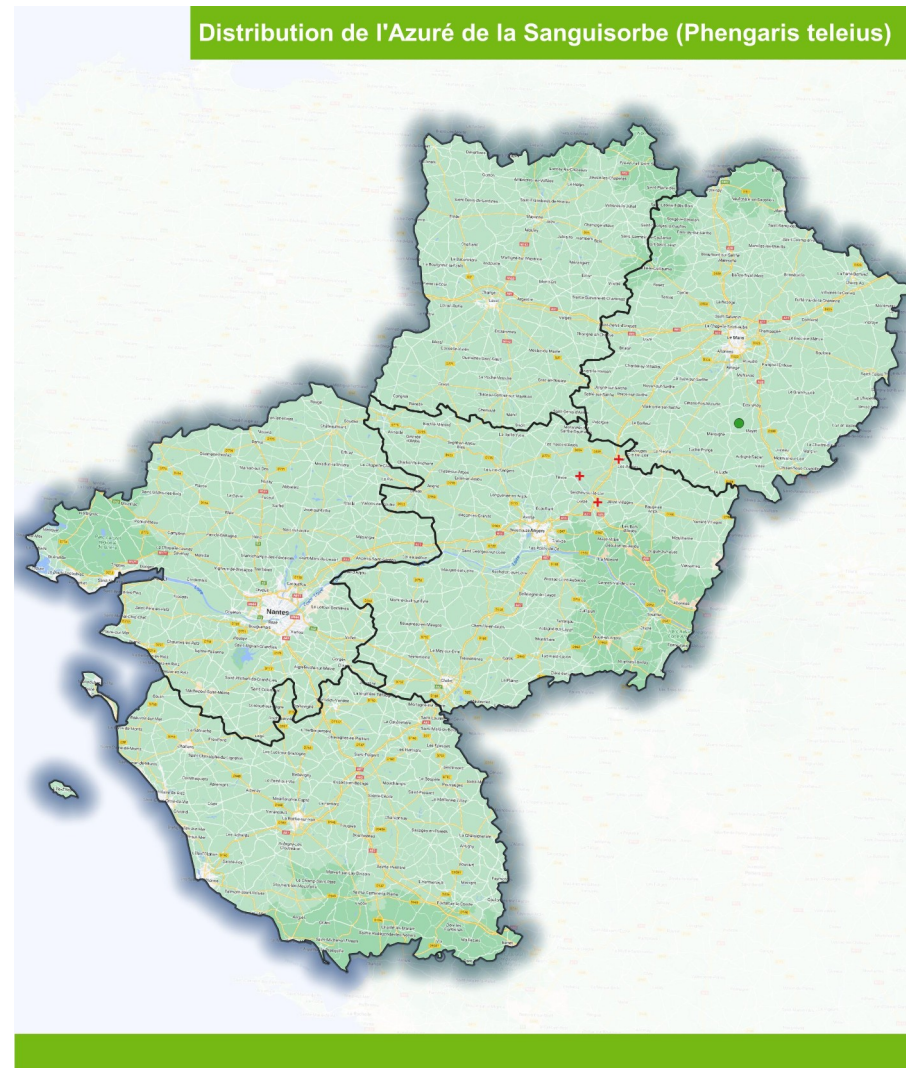
- ✓ En danger en PDL, protégé national
- ✓ Habitats : prairies pauvres, tourbières, lisières de feuillus sur sols calcaires ou acides
- ✓ Plantes hôtes : *Succisa pratensis*
- ✓ Présence
 - ✓ 72 : Vallée du Loir, Vallée des Cartes (stable)
 - ✓ 49 : Saumurois : Fontevraud, Longué-Jumelles (stable)
 - ✓ 85 et 44 : Quelques stations en Vendée et en Loire-Atlantique (régression)
 - ✓ 53 : espèce disparue



Papillons de jour

L'Azuré de la Sanguisorbe – *Phengaris teleius* en PDL

- ✓ Vulnérable en France, en danger critique en PDL, protégé national
- ✓ Habitats : prairies humides de fauche de basse et moyenne altitude
- ✓ Plantes hôtes : *Sanguisorba officinalis*
- ✓ Unique station dans la vallée de l'Aune (affluent du Loir) sur la commune de Pontvallain (72)
 - ✓ Espèce découverte en 2018 (chenille) à la suite de la dissection de boutons de Grande Sanguisorbe pour rechercher une autre espèce
 - ✓ Observation d'imagos en 2019, non revu depuis...
 - ✓ Espèce disparue en Maine et Loire



Données de présence

- Entre 2000 et 2021
- Entre 1980 et 1999
- + Avant 1980
- Limites régionales

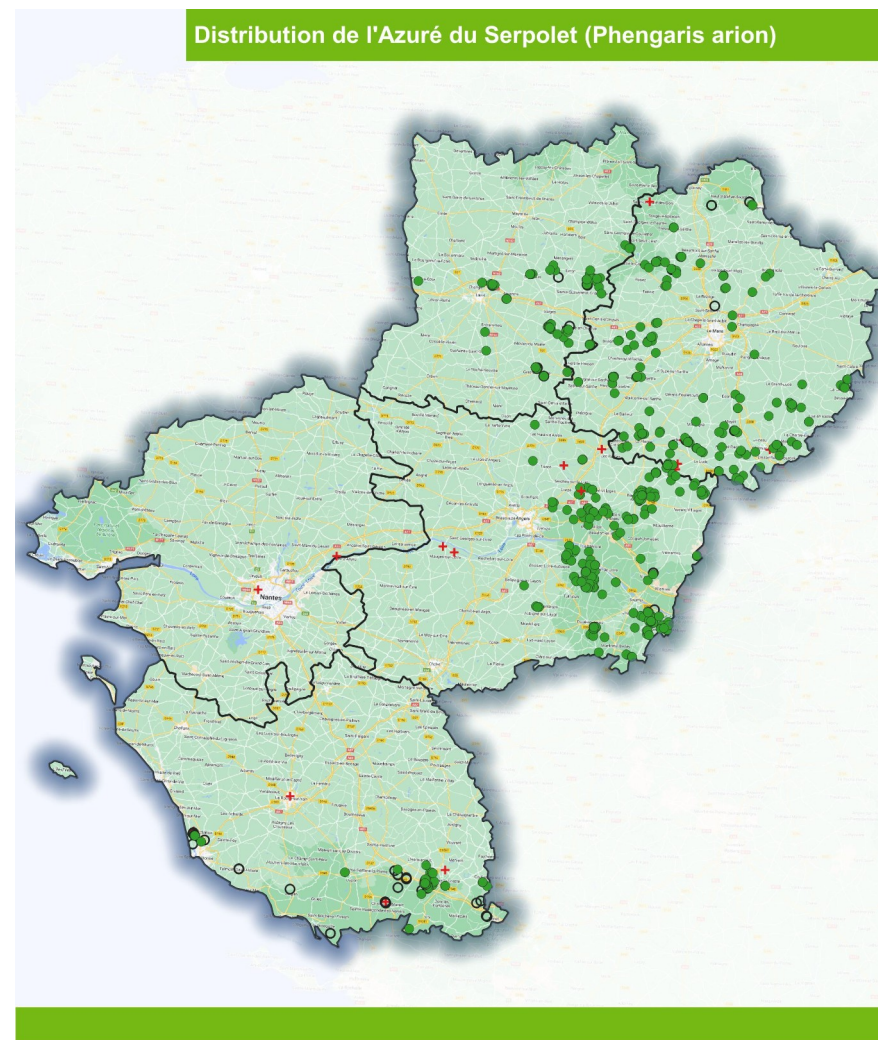


0 25 50 km

Papillons de jour

L'Azuré du Serpolet – *Phengaris arion* en PDL

- ✓ Quasi-menacé en PDL, protégé national
- ✓ Habitats : ourlets calcicoles, pelouses sèches, prairies, clairières fleuries, bermes, accotements routiers sur sol calcaire
- ✓ Plantes hôtes : *Origanum vulgare*
- ✓ Présent en Sarthe, dans l'est du Maine-et-Loire, en Mayenne et dans le Marais de Poitevin
 - ✓ Potentiellement en expansion en Sarthe
 - ✓ Disparue en Loire-Atlantique



Données de présence

- Entre 2000 et 2021
- Entre 1980 et 1999
- + Avant 1980
- Limites régionales



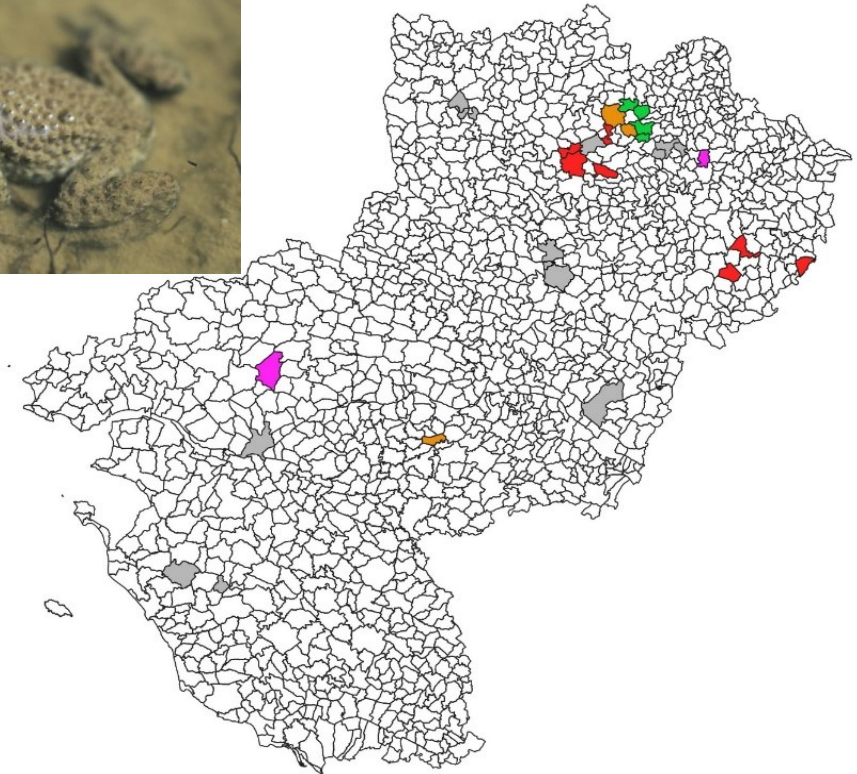
0 25 50 km

Sonneur à ventre jaune

Etat des connaissances du Sonneur à ventre jaune en Pays de la Loire

Statut menace : CR en PDL et VU en France

- ✓ Loire-Atlantique : disparue
- ✓ Vendée : disparue
- ✓ Maine et Loire : redécouverte en 1999, et non revue depuis 2006
- ✓ Mayenne : dernière mention en 1988 (aucune mention récente malgré des habitats propices)



- ✓ Sarthe : trois populations se maintiennent à l'est du massif forestier de Sillé-Le-Guillaume

Date de la dernière mention de Sonneur

- Avant 1960
- Mentions douteuses
- Entre 1960 et 2000
- Entre 2000 et 2010
- Entre 2010 et 2020
- Communes sans mention



0 20000 40000 60000 m



 **Conservatoire
d'espaces naturels
Pays de la Loire**

Sources : BD Administrative 2014
Production : CEN Pays de la Loire, J. Chevreau, fev. 2021

Sonneur à ventre jaune



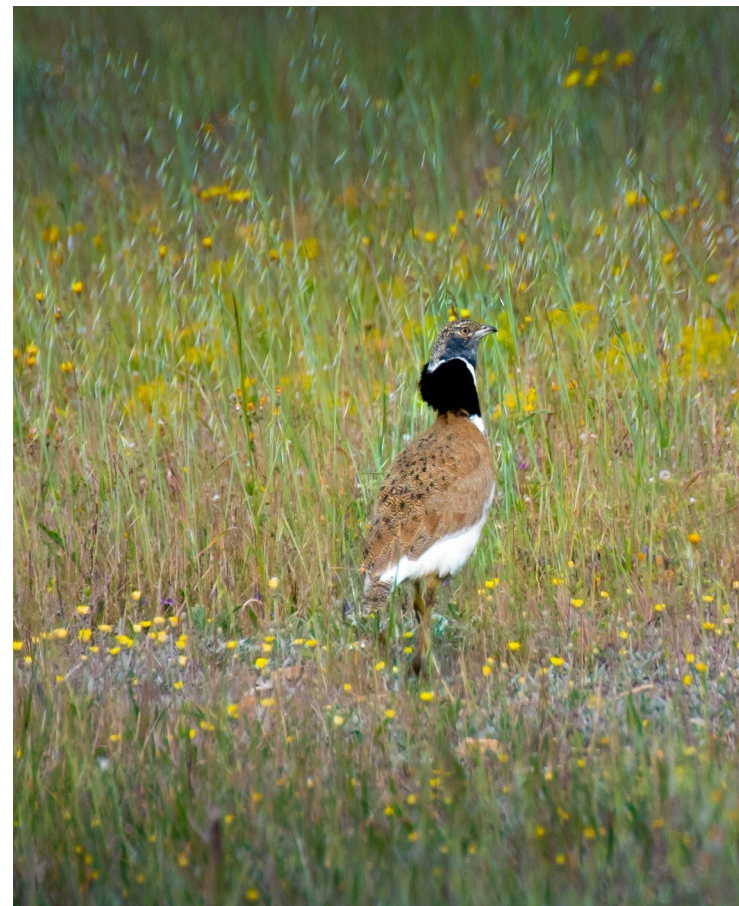
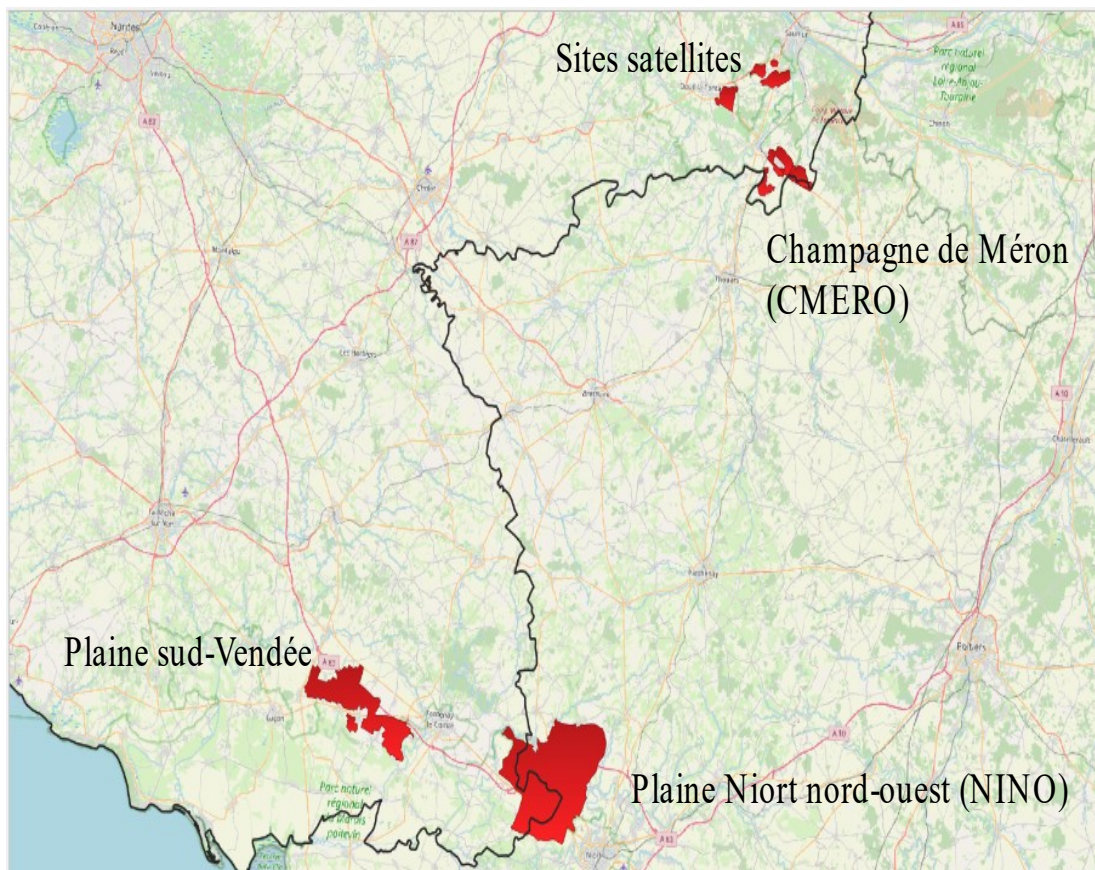
Perspectives liées à la conservation du Sonneur

- ✓ Responsabilité française pour la conservation de l'espèce
- ✓ Conservation des petites ZH, des milieux temporaires
- ✓ Amélioration des connaissances (étude régulière d'estimation des tailles de population par Capture-Marquage-Recapture)
- ✓ Définition et amélioration de pratiques alternatives favorables : agriculture et foresterie. Sensibilisation des agriculteurs locaux
- ✓ Création de milieux favorables, restauration de corridors entre stations existantes



Point d'eau artificiel (bac) permettant une disponibilité en eau sur toute la saison et de palier aux sécheresses (exemple en fin de saison 2022).

Outarde canepetière (en Maine et Loire)

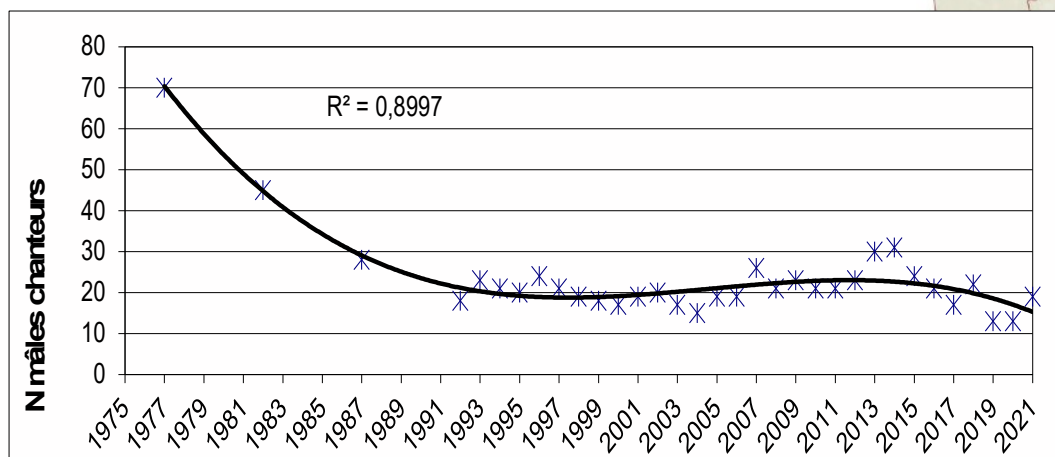


- Sites accueillant historiquement l'Outarde canepetière en Pays de la Loire
 - ✓ Maine-et-Loire
 - ✓ Vendée

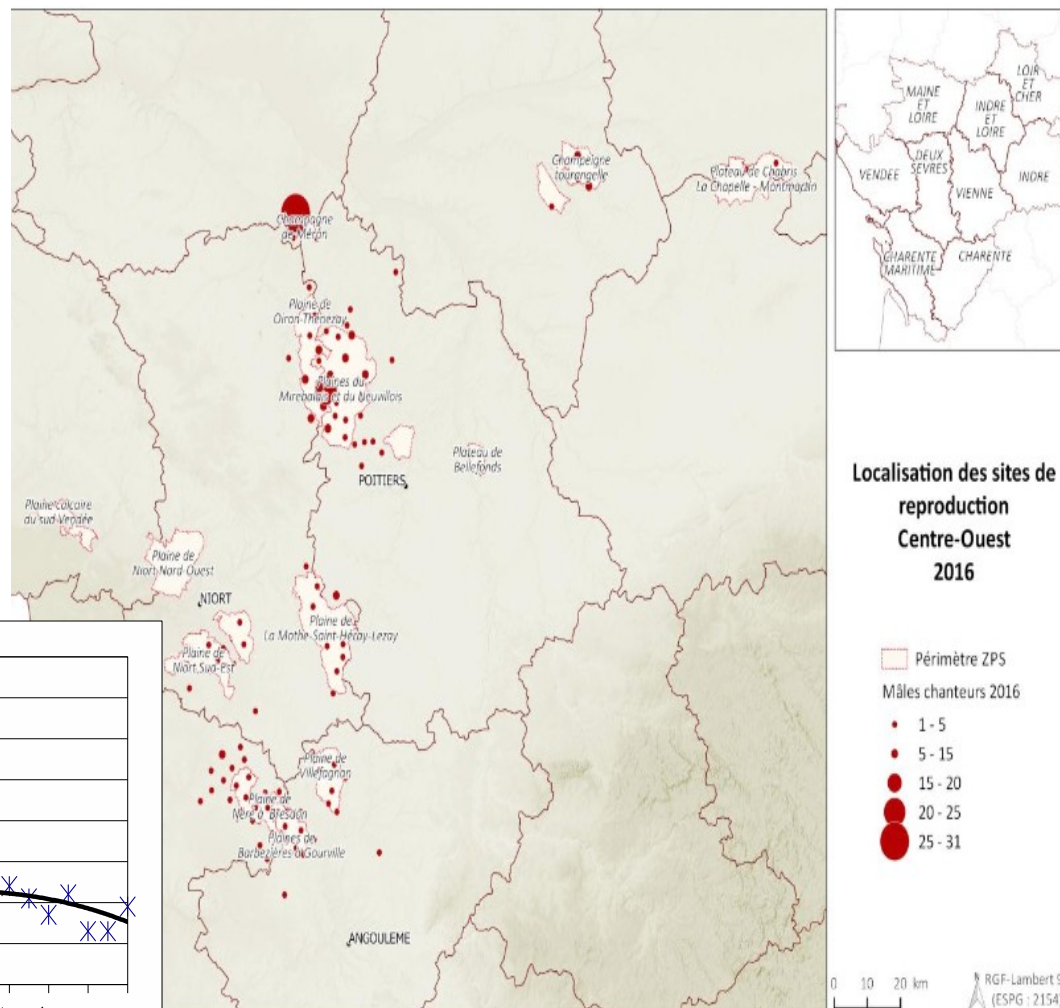


Outarde canepetière (en Maine et Loire)

- Etat de la population d'outardes sur la ZPS de la Champagne de Méron :
 - ✓ 2022 : 18 mâles
 - 6 % pop migratrice
 - 100 % pop 49
 - ✓ Forte densité à l'hectare
 - ✓ Pop ~ stabilisée mais fragile

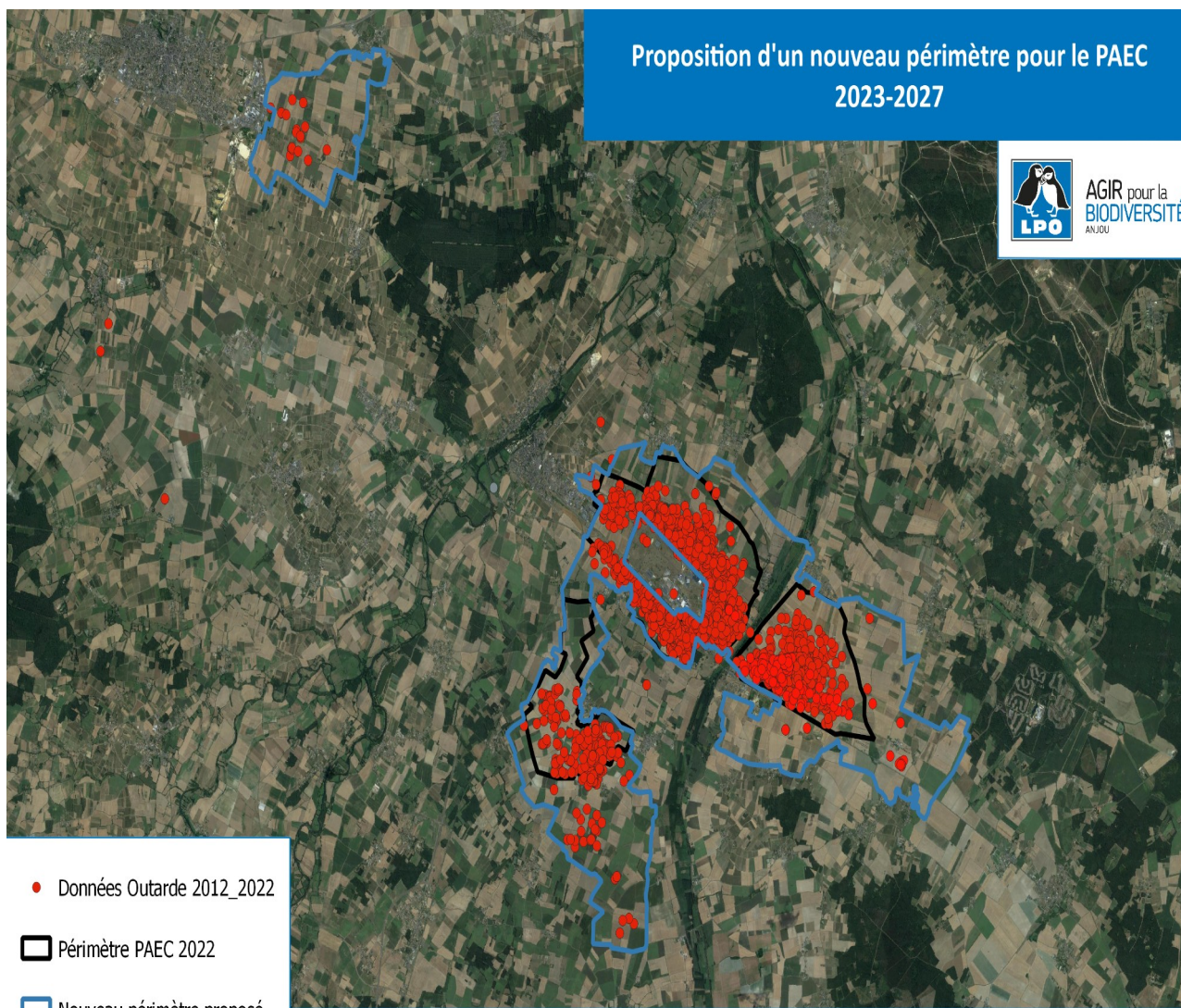


Evolution du nombre de mâles sur la ZPS depuis 1975



Outarde canepetière (en Maine et Loire)

- Conservation des habitats sur la ZPS de la Champagne de Méron :
 - ✓ 2023 : Extension périmètre PAEC + désignation ZNIEFF
 - **Restauration en vue d'une reconquête**
 - **Futur périmètre ZPS ?**

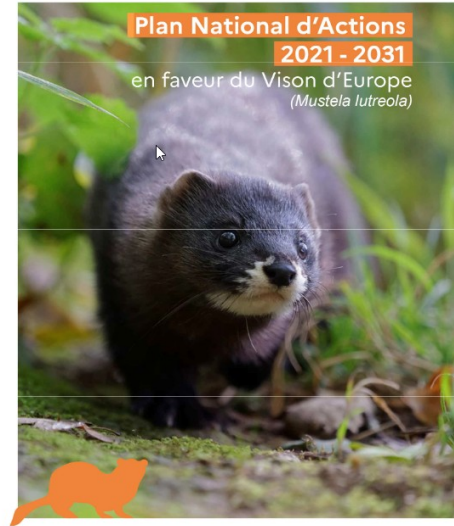


0 2,5 5 km

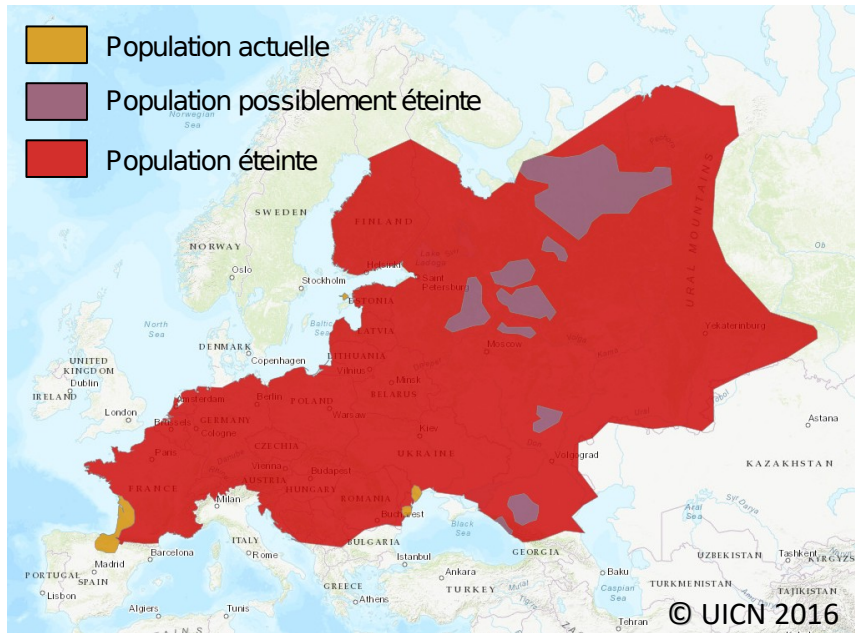
Source : BD ORTHO 2013 Geoportail Publics
 Production : LPO Anjou, 2022



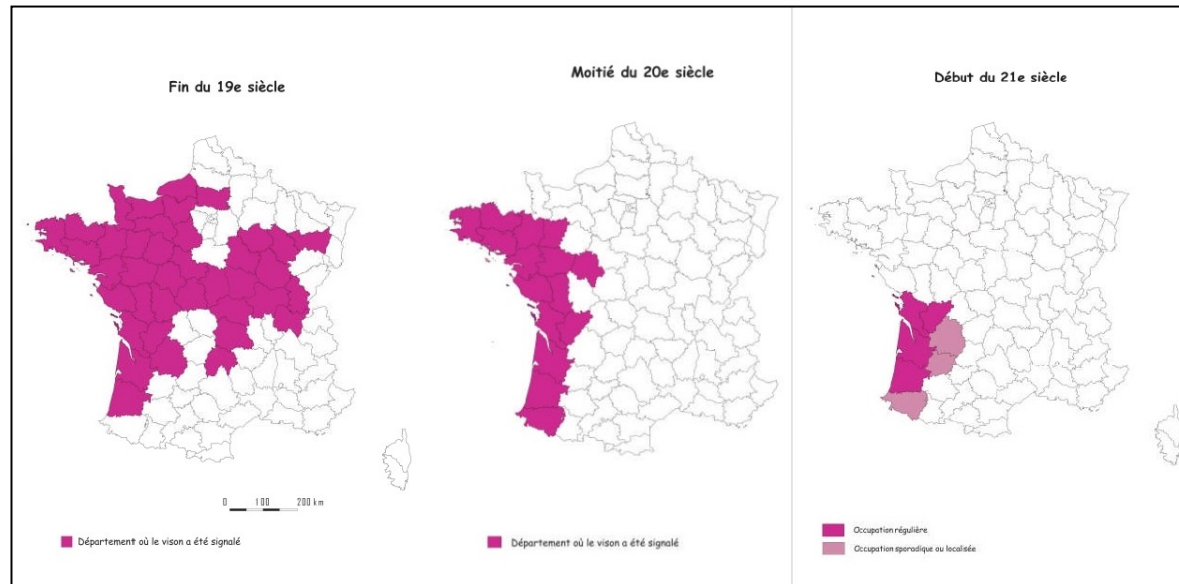
Vison d'Europe



Etat des lieux du Vison d'Europe



Répartitions passée (XIXe siècle) en rouge et actuelle en jaune du Vison d'Europe

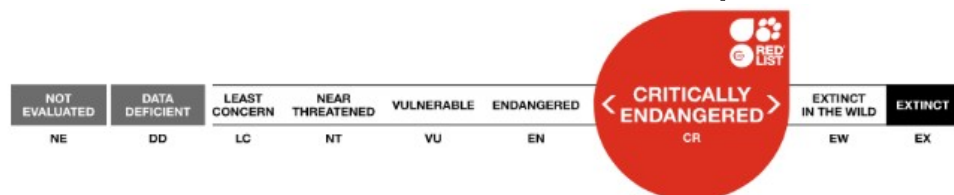


De Bellefroid et Rosoux (1998)

Maizeret *et al.* (2002)

Vison d'Europe

Etat des lieux du Vison d'Europe



Monde

Liste rouge mondiale de l'UICN (évaluation 2016) (listé *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1761)) **CR**

Europe

Liste rouge européenne de l'UICN 2012 (listé *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1761)) **CR**

France

Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017) (listé *Mustela lutreola*) **CR**

Régions

Liste rouge des Mammifères continentaux non volants d'Aquitaine (2020) (listé *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1760)) **CR**

Liste rouge des mammifères sauvages d'Auvergne (2015) (listé *Mustela lutreola* Linnaeus, 1761) **RE**

Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Mammifères de Bretagne (2015) (listé *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1761)) **RE**

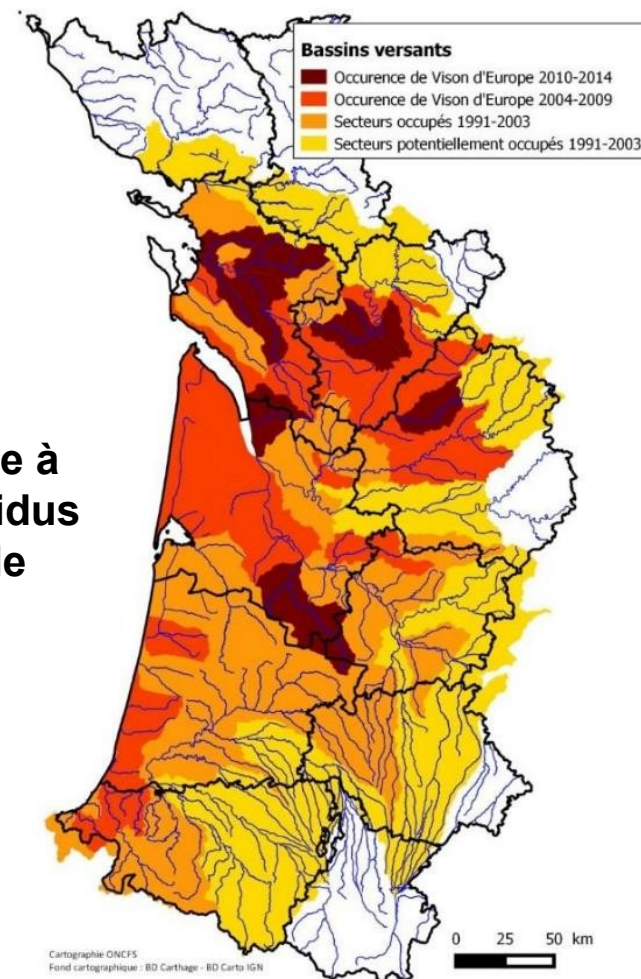
Liste rouge des mammifères de la région Centre (2013) (listé *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1761)) **RE**

Liste rouge des mammifères de Haute-Normandie (2013) (listé *Mustela lutreola*) **RE**

Liste rouge des mammifères du Poitou-Charentes (2018) (listé *Mustela lutreola*) **CR**



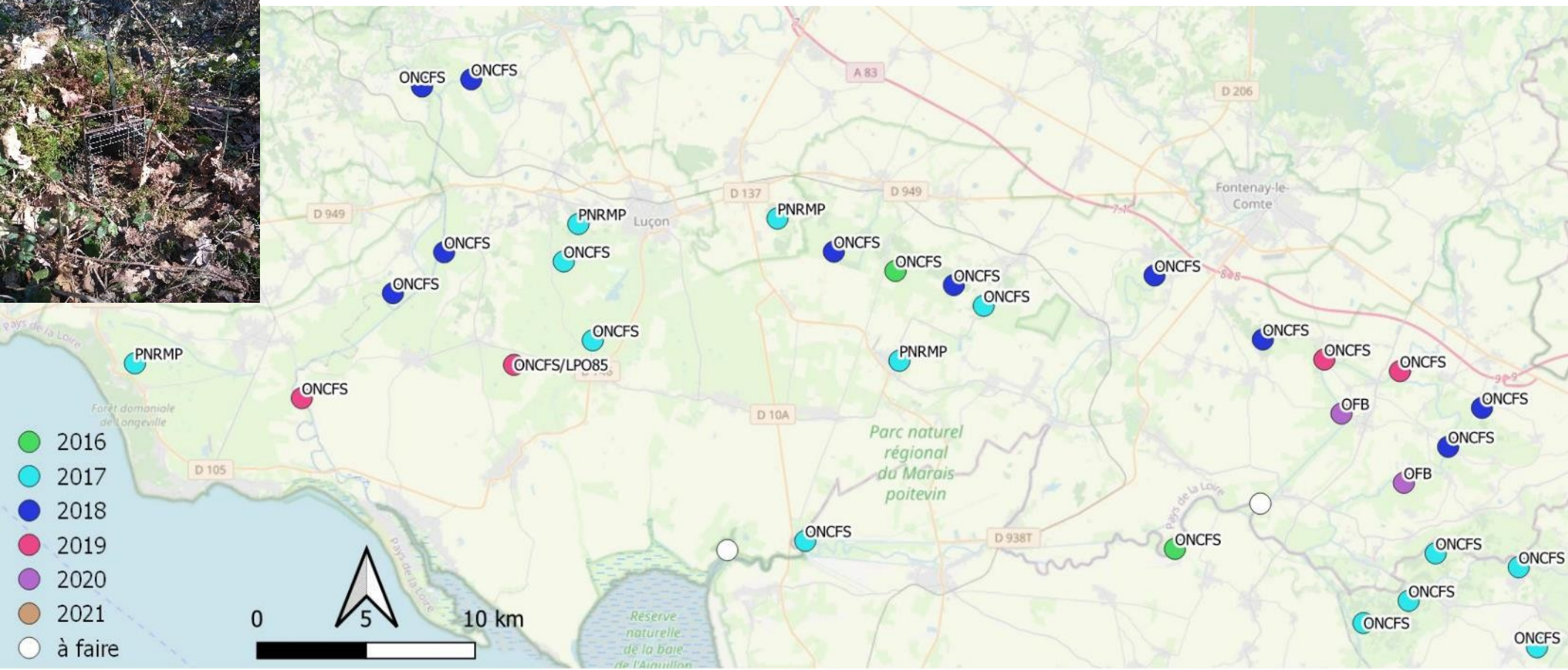
Population estimée à moins de 250 individus en France dans le milieu naturel



Zone de prise en compte du Vison d'Europe (zones colorées)

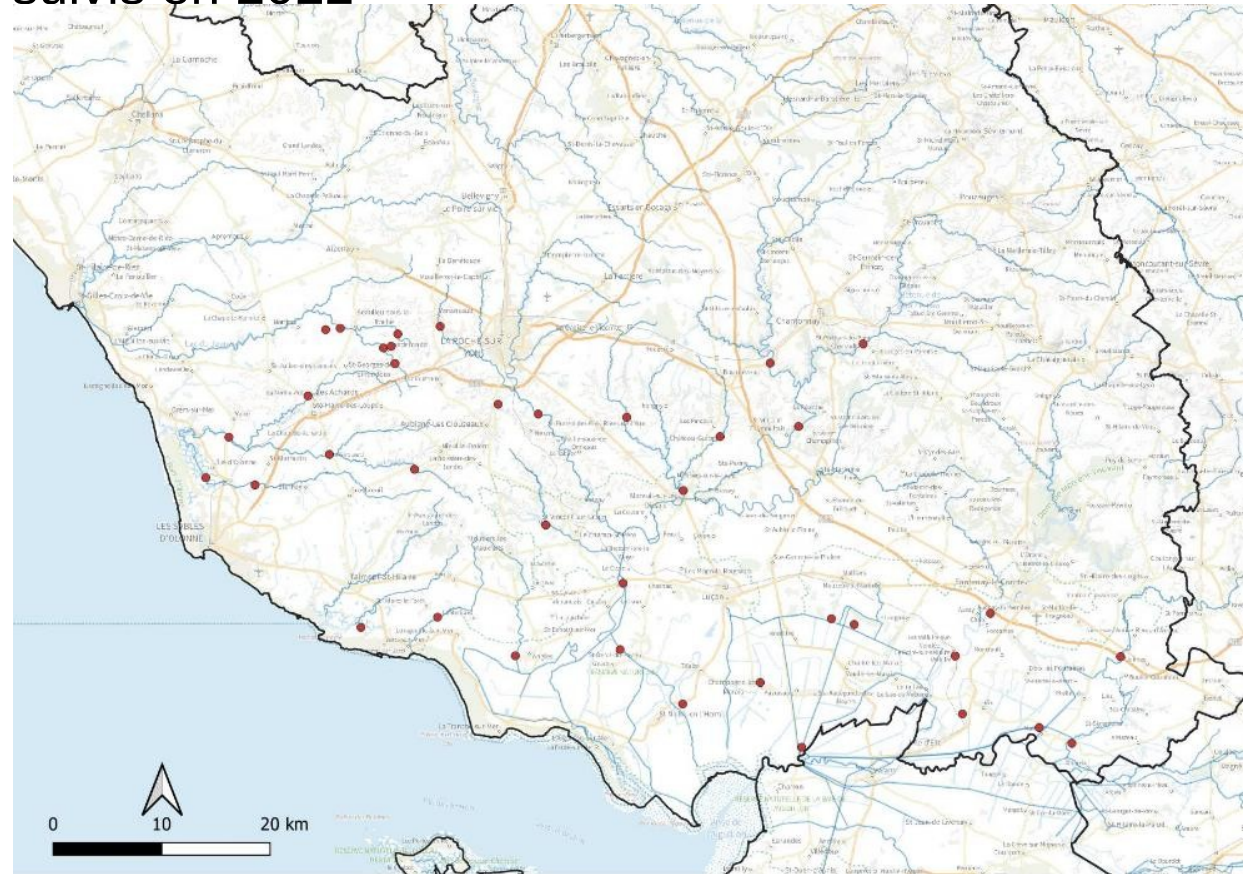
Vison d'Europe

- Actions PNA mises en œuvres en Vendée :
 - Exemple : mise en œuvre de prospections Vison d'Europe (protocole PNA 10 cages-pièges pendant 10 nuits consécutives) (marais Poitevin/ONCFS) : 27 points de prospections (2016-2022) : pas de capture de Vison d'Europe



Vison d'Europe

- Actions PNA mises en œuvres en Vendée :
 - Exemple : mise en place d'une stratégie de surveillance du Vison d'Amérique (LPO85 et FDC85) depuis fin 2018. 38 radeaux à empreintes suivis en 2022



La parole aux structures gestionnaires et partenaires du réseau